

ALGÉRIE-ÉMIRATS ARABES UNIS

Tebboune scelle la rupture

PAGE 3

Le président de la République a confirmé la fermeté d'Alger à l'égard d'Abou Dhabi, excluant tout retour sur la décision de rupture des relations diplomatiques. Entre accusations d'ingérence, référence aux « mercenaires » et rappel du soutien historique de l'Algérie au développement pétrolier émirati, le chef de l'État assume une ligne souverainiste sans concession.

LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2027 APPROUVÉ

HAUSSES DES SALAIRES CONFIRMÉES, PAS DE NOUVELLES TAXES

PAGE 4

Le président Abdelmadjid Tebboune a donné des instructions claires lors du Conseil des ministres : les augmentations salariales promises seront intégrées au projet de loi de finances 2027, tandis qu'aucune nouvelle taxe ne devra affecter le pouvoir d'achat des ménages, notamment ceux à revenus moyen et faible.



Polémique, droit à l'image et dérives médiatiques

Le Point, Kamel Daoud et le visage confisqué d'une Algérienne

PAGE 16



Formation professionnelle



PLUS DE 400 000 STAGIAIRES SUR LES BANCS

PAGE 5

OPEP+ L'Algérie consolide sa production

PAGE 7

Diplomatie parlementaire



L'APN mobilise ses députés à New York

PAGE 6

ÉLECTIONS LOCALES

Tebboune appelle à une relève générationnelle

Le Président plaide notamment pour l'émergence de jeunes universitaires à la tête des communes.

A l'approche des élections locales du 28 novembre, Abdelmadjid Tebboune appelle les jeunes à investir davantage la vie politique locale et à prendre les commandes des communes et des wilayas. Le président de la République plaide pour l'émergence d'une nouvelle génération d'élus, notamment parmi les universitaires.

Le renouvellement de la classe dirigeante locale doit passer par une implication accrue de la jeunesse. C'est le message adressé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, à quelques semaines des élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévues le 28 novembre.

Pour le chef de l'État, la modernisation de la gestion publique commence au niveau de la commune. «Le développement de l'action locale passe par le renforcement du rôle de la commune et l'encouragement des citoyens, notamment les jeunes, à participer à la gestion», a-t-il déclaré.

Abdelmadjid Tebboune a particulièrement insisté sur la nécessité de faire émerger des profils qualifiés dans les assemblées locales, à la faveur de l'élargissement des prérogatives des communes.

«Je souhaite voir de jeunes universitaires à la tête des communes», a-t-il affirmé.

«LA GESTION LOCALE COMMENCE AU NIVEAU DE LA COMMUNE»

Le président de la République a regretté la réticence de certains jeunes à se porter candidats, les appelant à prendre directement part à la décision publique.

«Tous les partis et organisations de jeunesse doivent comprendre que la gestion



locale commence au niveau de la commune», a-t-il souligné, estimant que les collectivités disposent désormais de moyens plus importants grâce à la révision du Code communal.

Le chef de l'État a également rappelé les mesures prises pour faciliter l'engagement électoral des jeunes, notamment le financement de leurs campagnes, présenté comme un moyen de limiter l'influence de l'argent illicite dans les scrutins.

Cette volonté de renouvellement s'inscrit, selon lui, dans une logique de transmission entre générations. «Les générations précédentes ont semé pour que nous récoltions ; nous devons, à notre tour, semer pour que les générations futures récoltent», a-t-il déclaré.

DIALOGUE AVEC LES PARTIS

Sur le terrain politique, Abdelmadjid Tebboune a assuré que le dialogue avec les

partis restait ouvert, précisant, toutefois, qu'il concernera les formations représentées au Parlement.

Il a qualifié ces formations de «partenaire essentiel dans la gestion des affaires publiques».

Le Président a également évoqué la gouvernance locale et la nécessité de tourner définitivement la page de certaines pratiques anciennes. «L'époque des aghas et des bachaghas est révolue», a-t-il affirmé, expliquant que cette mentalité avait notamment conduit à la mise à l'écart de plusieurs responsables locaux.

LA DROGUE, UNE ARME CONTRE L'ALGÉRIE

Autre volet majeur de l'entretien : la lutte contre le trafic de stupéfiants. Interrogé sur les critiques de certaines formations politiques concernant la création d'une prison de haute sécurité à Tanezrouft, dans le

Grand Sud, destinée aux trafiquants de drogue, le Président a défendu cette mesure au nom de la protection de la société.

«L'Algérie est en guerre contre la drogue», a-t-il affirmé, estimant que l'ampleur de la circulation des stupéfiants constituait une menace directe pour le pays et sa jeunesse.

ABDELMADJID TEBBOUNE A SURTOUT QUALIFIÉ LA DROGUE

d'«outil de guerre contre l'Algérie», évoquant une stratégie de déstabilisation qu'il attribue à ceux qu'il qualifie de «saboteurs». «Cette guerre vise à déstabiliser et à briser l'Algérie», a-t-il encore déclaré.

PEINE DE MORT : TEBBOUNE INTERPELLE LES PARTIS

La peine de mort a également été abordée. Le président de la République s'est prononcé en faveur de son instauration pour certains crimes, notamment les incendies volontaires et l'enlèvement d'enfants.

«Les partis qui s'opposent à l'application de la peine de mort doivent assumer leur position devant le peuple algérien», a-t-il déclaré.

Le chef de l'État a rappelé que cette peine existe dans plusieurs pays et estimé qu'elle n'était pas incompatible avec les traditions et les croyances de la société algérienne. Il a également insisté sur les garanties judiciaires entourant son éventuelle application. Selon lui, toute exécution ne pourrait intervenir qu'après épuisement de l'ensemble des voies de recours, tandis que les droits de la défense restent garantis par la loi. S'agissant de l'enlèvement d'enfants, Abdelmadjid Tebboune a qualifié ce crime d'«odieux», estimant qu'il ne pouvait être toléré.

I.Khermane

LE PRÉSIDENT DRESSE UN BILAN SOCIO-ÉCONOMIQUE OPTIMISTE

L'Algérie repose sur des bases solides

L'Algérie avance vers une nouvelle étape de son développement économique. Lors de sa rencontre périodique avec les représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a dressé un bilan résolument optimiste de la situation socio-économique du pays, tout en fixant plusieurs objectifs pour les prochaines années.

Le chef de l'État a notamment évoqué la perspective d'atteindre un «point de non-retour» dans le processus de développement, grâce à des stratégies qu'il veut «claires et précises».

La diversification de l'économie nationale demeure au cœur de cette trajectoire. Le gouvernement poursuivra ses efforts pour soutenir la croissance, créer des emplois, développer la valeur ajoutée et élargir les sources de recettes budgétaires.

Selon Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie pourrait atteindre un PIB de 400 milliards de dollars dès le premier trimestre 2027. La croissance devrait dépasser 3,8 % et

pourrait atteindre 4,2 %, a-t-il indiqué, estimant que les prévisions du Fonds monétaire international sont globalement en phase avec les perspectives tracées par l'Algérie. Cette dynamique repose notamment sur l'investissement et plusieurs secteurs jugés stratégiques : industrie automobile, exploitation minière, transformation du fer et développement d'une industrie des composants électroniques.

Le Président a notamment cité la production de puces électroniques destinées à équiper les appareils électriques et électroménagers fabriqués localement. L'ensemble des projets engagés devrait, selon lui, permettre de générer à terme un «revenu annuel stable» d'au moins 50 milliards de dollars. Les hydrocarbures conserveront parallèlement une place importante dans l'économie nationale. Le chef de l'État a évoqué la poursuite de l'exploration pétrolière ainsi que la volonté d'attirer les «grandes» compagnies internationales.

Il s'est également montré ras-

surant sur les réserves de change, qui devraient, selon lui, «rester à un niveau acceptable», au moins jusqu'en 2031. La maîtrise des importations constitue l'un des principaux leviers retenus pour préserver cet équilibre.

LE GUICHET UNIQUE ET LA BATAILLE CONTRE LA FRAUDE

La mise en place du guichet unique constitue, pour le Président, un signal du dynamisme retrouvé de l'investissement. Mais cette ouverture s'accompagne d'un renforcement des contrôles.

Abdelmadjid Tebboune a notamment mis en garde contre les pratiques frauduleuses liées à certaines opérations d'importation, citant la surfacturation et les détournements de mécanismes du commerce extérieur.

Il a révélé que 581 entreprises auraient fourni de fausses informations et utilisé une même adresse dans un immeuble à Ouled Fayet, tandis que 200 entreprises auraient utilisé un même numéro de série auprès

des services de la sécurité sociale.

Pour le chef de l'État, ces cas soulèvent des interrogations sur la réalité de certaines activités déclarées. Les dossiers concernés seront transmis à la justice.

La numérisation joue désormais un rôle central dans la détection de ces pratiques. Le Président a ainsi insisté sur la nécessité de renforcer la traçabilité et les mécanismes de contrôle, tout en maintenant les facilités accordées aux entreprises réellement engagées dans la production nationale et le développement des exportations.

L'ENGAGEMENT SUR LES SALAIRES CONFIRMÉ

Sur le front social, la préservation du pouvoir d'achat demeure une «priorité» pour le président de la République.

Abdelmadjid Tebboune a confirmé son engagement à concrétiser les 53% restants des augmentations salariales, avec un début de versement prévu à partir de 2027. Les crédits nécessaires seront inscrits dans la prochaine

loi de finances. La revalorisation pourrait intervenir en une ou deux tranches, en fonction de la situation économique et des capacités du Trésor public.

Le chef de l'État a également consacré une large partie de son intervention à la hausse des prix de certains produits de consommation. Il a dénoncé une flambée qu'il attribue principalement à la spéculation et à la recherche de profits rapides. La baisse de la production agricole liée aux incendies ne saurait, selon lui, justifier l'ampleur des hausses constatées. Les enquêtes menées par les services concernés montreraient que les agriculteurs ne sont pas à l'origine de cette situation. «Nous allons y faire face. Celui qui faute, qu'il assume. Moi, je dois préserver le pouvoir d'achat du citoyen», a affirmé le Président. Il a, par ailleurs, assuré avoir donné des instructions au gouvernement pour faire baisser les prix dès le dimanche 4 octobre. «À partir de demain, les prix vont baisser», a-t-il déclaré.

S. Smati

ALGÉRIE-ÉMIRATS

Tebboune scelle la rupture

Le Président de la République a confirmé la fermeté d’Alger à l’égard d’Abou Dhabi, excluant tout retour sur la décision de rupture des relations diplomatiques. Entre accusations d’ingérence, référence aux «mercenaires» et rappel du soutien historique de l’Algérie au développement pétrolier émirati, le chef de l’État assume une ligne souverainiste sans concession.

Le président Tebboune a tranché. Lors de sa rencontre avec les représentants de la presse, samedi, il a affirmé que l’Algérie «ne reviendra pas sur sa décision» de rompre ses relations avec les Émirats arabes unis. Cette rupture, a-t-il expliqué, est intervenue lorsque «le couteau a atteint l’os». L’expression signifie que le différend avait atteint un niveau qui ne permettait plus de maintenir les relations dans leur forme antérieure.

Le chef de l’État a mêlé fermeté et amertume. Sans citer de cas précis, il a indiqué que «certains pays qui ne disposent pas d’une population importante ont recours au recrutement de mercenaires». Sur un ton empreint de regret face à ce qu’il considère comme de l’«ingratitude», il a cité des vers célèbres : «Je lui apprends le tir chaque jour, mais lorsqu’il a eu le bras assez fort, il m’a tiré dessus. Combien de fois lui ai-je appris à composer des poèmes, et lorsqu’il a su composer un vers, il m’a insulté.»

Tebboune a ensuite rappelé le soutien apporté par l’Algérie, dans les années 1970, aux Émirats pour les aider à bâtir leur sec-



teur pétrolier. À propos de la compagnie pétrolière émiratie, il a déclaré : «C’est nous qui l’avons créée.» Il a ajouté qu’Abou Dhabi chercherait aujourd’hui à «exercer une forme de tyrannie pour nous contrôler». Il a conclu sur une profession de foi souverainiste : «L’Algérie est une terre pure pour laquelle des millions de martyrs se sont sacrifiés, et je n’ai pas le droit de la vendre ni aux Émirats ni à quiconque.»

UNE ENQUÊTE QUI FAIT ÉCHO

Ces propos trouvent un écho particulier dans l’enquête approfondie publiée le 1er octobre par le quotidien britannique The Guardian. Celle-ci dresse le portrait d’un réseau de pratiques et d’accusations visant les Émirats : espionnage électronique, traque de détracteurs, concentration des richesses et ingérence dans des conflits extérieurs.

Le journal revient d’abord sur Raven, un programme de cyberespionnage créé sous

couvert de lutte antiterroriste. Il serait devenu, selon l’enquête, un outil de surveillance visant des ressortissants émiratis, des militants, des journalistes et des personnalités politiques à l’étranger. Les capacités d’Abou Dhabi se seraient encore élargies avec l’accès au logiciel Pegasus, capable de pénétrer dans les téléphones intelligents. L’enquête cite plusieurs personnes qui auraient été ciblées ou dont le ciblage est suspecté.

Elle donne également la parole à Matthew Hedges, chercheur britannique arrêté aux Émirats en 2018 alors qu’il menait des recherches universitaires. Il y décrit ses conditions de détention, ses interrogatoires et les traitements qu’il affirme avoir subis. Le Guardian relie, par ailleurs, l’ancienne architecture de surveillance à des entreprises technologiques émiraties, notamment DarkMatter et G42, et évoque le recours à des technologies avancées d’intelligence artificielle et d’analyse de don-

nées. Sur le plan économique, l’enquête souligne une forte concentration des richesses et du pouvoir autour du cheikh Tahnoun ben Zayed, par l’intermédiaire de groupes d’investissement qui lui sont associés et dont les actifs sont considérables. Elle s’interroge notamment sur la frontière entre fortunes privées et actifs de l’État.

À l’étranger, enfin, le journal rapporte des accusations de soutien à des groupes armés au Yémen, en Libye et en Éthiopie. Il s’attarde notamment sur le rôle attribué à Abou Dhabi dans la guerre au Soudan, évoquant un soutien allégué à des forces accusées de graves violations contre les civils, ainsi que le recours à des outils numériques dans des campagnes de désinformation liées au conflit.

DEUX LECTURES QUI SE REJOIGNENT

L’enquête du Guardian ne porte pas sur le différend algéro-émirati et ne mentionne pas, dans les éléments rapportés ici, la rupture décidée par Alger. Elle dessine néanmoins le portrait d’une politique d’influence, de surveillance et d’intervention extérieure qui peut être mise en regard des pré-occupations exprimées par le président de la République. Le recours présumé à des supplétifs armés dans plusieurs théâtres de conflit fait ainsi écho à sa référence aux

«mercenaires». Les accusations de pressions et d’influence visant certains États rejoignent également sa dénonciation d’une volonté de domination. Quant aux pratiques d’ingérence décrites par le quotidien britannique, elles éclairent le contexte dans lequel l’Algérie affirme faire de sa souveraineté une ligne rouge.

Il convient, toutefois, de distinguer les deux récits : l’enquête du Guardian n’établit pas de lien direct avec la décision algérienne de rompre les relations diplomatiques avec les Émirats. Le rapprochement relève donc d’une mise en perspective et non d’une démonstration causale. Pour Alger, en revanche, le message présidentiel est sans ambiguïté : la page est tournée et, à ce stade, aucun retour en arrière n’est envisagé.

Assia M.

SOUVERAINETÉ, SAHEL, SAHARA, MÉDIATION Alger trace ses lignes rouges

L’Algérie entend rester ouverte au dialogue et aux partenariats, sans renoncer à son indépendance de décision. C’est le message central livré par le président de la République Abdelmadjid Tebboune lors de son entrevue périodique avec les représentants de la presse nationale.

Le chef de l’État a réaffirmé une diplomatie fondée sur la souveraineté, la non-ingérence, le respect de la légalité internationale et la recherche de solutions politiques et pacifiques. Une ligne qu’il a également résumée par la volonté de préserver les relations de l’Algérie avec les principales puissances mondiales. «Nous ne renoncerons à aucune de nos amitiés, ni avec la Russie, ni avec la Chine, ni avec les États-Unis d’Amérique», a-t-il déclaré, soulignant que l’Algérie entend conserver sa «libre décision» dans ses relations internationales.

UNE DIPLOMATIE OUVERTE ET SOUVERAINE

Tebboune a également mis en avant le rôle de l’Algérie dans la recherche de solutions aux crises. «Nous sommes un État pacifique et, si l’on nous demande d’assurer une médiation, nous sommes prêts à le

faire», a-t-il affirmé.

Le Président a cité, à cet égard, l’escalade technique demandée par le président iranien ainsi que le passage de navires algériens par le détroit d’Ormuz. Il y voit l’illustration d’une diplomatie qui entretient des relations avec des acteurs aux positions parfois divergentes et qui entend contribuer à la stabilité des marchés énergétiques.

LE PEUPLE SAHRAOUI, MAÎTRE DE SON DESTIN

Sur le Sahara occidental, le Président a réaffirmé la constance de la position algérienne et son attachement à la légalité internationale. Tebboune s’est notamment prononcé en faveur de négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario, conformément à l’approche défendue par Alger. Il a surtout insisté sur le droit des Sahraouis à décider de leur avenir. «Quiconque ne peut contraindre le peuple sahraoui à accepter une décision qui le ferait disparaître définitivement de la carte», a-t-il déclaré, soulignant que les Sahraouis sont «maîtres de leur destin» et que l’Algérie demeure à leurs côtés.

SAHEL : PRIORITÉ AU DÉVELOPPEMENT

Le dossier sahélien constitue un autre marqueur fort de la politique extérieure algérienne. Pour Tebboune, la réponse aux crises de la région ne peut se limiter à l’option sécuritaire. «La stabilité du Sahel passe par le développement», a-t-il affirmé, estimant que le chaos et le terrorisme se nourrissent de la pauvreté et de l’absence d’institutions étatiques. Concernant le Niger, le Président a expliqué que l’envoi d’avions militaires algériens était intervenu dans un contexte qu’il a qualifié de provocation à l’égard de l’Algérie. Il a réaffirmé, dans le même temps, la proximité entre les deux pays. Sur le Mali, Tebboune a rejeté toute accusation d’ingérence, tout en soulignant la profondeur des relations entre Alger et Bamako. «Dans nos relations avec le Mali, nous sommes beaucoup plus proches l’un de l’autre qu’on ne le pense», a-t-il déclaré, avant d’assurer que l’Algérie

«ne s’immiscera pas dans les affaires intérieures» de ce pays frère. C’est toutefois sur la crise avec les Émirats arabes unis que le ton présidentiel s’est montré le plus ferme. «L’Algérie ne reviendra pas sur sa position à l’égard des Émirats arabes unis»,

a affirmé Tebboune, expliquant que la rupture était intervenue lorsque «le couteau est arrivé jusqu’à l’os». Le Président a ainsi exclu toute pression susceptible de modifier la position d’Alger, en rappelant le prix payé par le peuple algérien pour son indépendance.

LA DIASPORA SCIENTIFIQUE MOBILISÉE

Au-delà des dossiers diplomatiques, le Président a également insisté sur la nécessité de mobiliser les compétences algériennes établies à l’étranger. Le processus de développement engagé par l’Algérie, a-t-il estimé, a atteint un stade où l’expertise de l’élite scientifique et technique de la diaspora doit davantage être mise à contribution. De la diplomatie à l’économie, le message présidentiel repose ainsi sur une même logique : ouverture aux partenariats, refus de l’alignement, défense de la souveraineté et affirmation des intérêts nationaux. Une doctrine que Tebboune entend appliquer aussi bien aux grandes puissances qu’aux dossiers du voisinage immédiat de l’Algérie.

Smail R.

LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2027 APPROUVÉ

Hausses de salaires confirmées, pas de nouvelles taxes

Le président Abdelmadjid Tebboune a donné des instructions claires lors du Conseil des ministres : les augmentations salariales promises seront intégrées au projet de loi de finances 2027, tandis qu'aucune nouvelle taxe ne devra affecter le pouvoir d'achat des ménages, notamment ceux à revenus moyens et faibles.

Ce sont là deux mesures phares, prises par le chef de l'Etat lors de la réunion, lors de laquelle le projet de loi de finances (PLF) 2027 a été approuvé. La réunion a été marquée, en effet, par des orientations directement liées au pouvoir d'achat et à la politique salariale. Selon le communiqué sanctionnant la réunion, le chef de l'Etat a «ordonné d'intégrer les augmentations des salaires, conformément à ce qu'il s'est engagé à faire devant les Algériennes et les Algériens, dans le projet de loi de finances 2027». Cette mesure traduit, selon les termes du communiqué du Conseil des ministres, les engagements pris par le président de la République, devant les Algériennes et les Algériens. Autre décision majeure : aucune taxe susceptible de porter atteinte au pouvoir d'achat des citoyens ne devra être introduite. Le président Tebboune a «ordonné de ne pas introduire de taxe portant atteinte au pouvoir d'achat des citoyens, que ce soit pour la classe moyenne ou les personnes à revenus limités», souligne le communiqué. Cette orientation place ainsi la préservation du pouvoir d'achat au cœur du PLF 2027, avec un double engagement : soutenir les revenus à travers les revalorisations salariales et éviter une pression fiscale supplémentaire sur les ménages.

LE RAIL VERS TAMANRASSET ACCÉLÉRÉ

Le président de la République a égale-



ment ordonné le lancement immédiat des différents tronçons de la ligne ferroviaire reliant Laghouat, Ghardaïa, El Meniaâ, In Salah et Tamanrasset. Ces projets constituent, selon le chef de l'Etat, «une priorité absolue dans le secteur des travaux publics». Il a ainsi demandé «une accélération globale des opérations de réalisation». Le président Tebboune a, en outre, insisté sur «la nécessité d'achever l'ensemble du projet à la fin de l'année 2028, afin de permettre aux Algériens de voyager effectivement en train du nord du pays vers le Grand Sud, jusqu'à Tamanrasset», souligne la

même source. Le financement de la section reliant El Meniaâ à Tamanrasset par la Banque africaine de développement (BAD) a, par ailleurs, été approuvé. Suite à cela, le président de la République a chargé le ministre des Travaux publics «de transmettre ses remerciements et ses encouragements aux travailleurs, techniciens et ingénieurs du secteur». Il a qualifié leur performance actuelle de «héroïque à tous points de vue», estimant qu'ils sont désormais proches de concrétiser un rêve des Algériens resté hors de portée de plusieurs générations depuis l'indépendance.

ALGÉRIE-NIGER-TCHAD : ACCÉLÉRER LA COOPÉRATION

Sur le volet régional, et s'agissant du bilan de mise en œuvre des conclusions des commissions mixtes et des accords bilatéraux conclus avec le Niger et le Tchad, le président de la République «a salué l'excellence des relations» entre l'Algérie et ces deux pays voisins du Sud, «malgré les tentatives visant à perturber cette dynamique de coopération sur différents plans», relève le communiqué du Conseil des ministres. Il a, dans la foulée, «ordonné un suivi rigoureux de l'ensemble des projets dans les deux pays et la facilitation des échanges et des opérations, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'éducation, de la santé et des télécommunications». Le président de la République a également «chargé le Premier ministre de coordonner et de se concerter avec ses homologues nigérien et tchadien afin de maintenir un rythme d'efficacité permettant d'enregistrer des avancées concrètes», souligne la même source. Avant la clôture de la réunion du Conseil des ministres, «un décret présidentiel portant adoption de la Charte de l'initiative pour un Moyen-Orient vert, adoptée à Riyad, a été approuvé», Le président de la République a, par ailleurs, demandé au ministre de l'Agriculture et au secrétaire général du gouvernement de «consacrer une réunion spéciale du Conseil des ministres au secteur de l'agriculture».

S. M.

ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS

Une relation fondée sur le pragmatisme

Entre Alger et Washington, le partenariat se consolide autour d'intérêts convergents, sans remise en cause de la politique d'équilibre et de diversification des relations extérieures de l'Algérie.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à maintenir et à développer ses relations avec les États-Unis, au même titre que ses liens avec la Russie et la Chine. Lors de sa dernière rencontre périodique avec les représentants de la presse nationale, il a souligné que l'Algérie n'avait de problème avec aucun pays, réaffirmant ainsi une ligne diplomatique fondée sur le dialogue, l'ouverture et la préservation des intérêts nationaux.

«L'Algérie n'a de problème avec personne», a-t-il notamment déclaré, en évoquant les relations de l'Algérie avec les grandes puissances.

Cette approche rejoint les conclusions d'une analyse stratégique britannique publiée en mars

dernier par Manara Magazine, sous le titre «Why the United States Should Let Algeria Stay Apart». L'étude estime que la valeur stratégique de l'Algérie pour Washington tient précisément à sa distance diplomatique et à son non-alignement.

Selon cette analyse, les États-Unis auraient intérêt à considérer l'Algérie non pas comme un allié traditionnel, mais comme un pôle de stabilité autonome en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et au Sahel. Une lecture qui met en avant la spécificité du positionnement algérien : une politique étrangère reposant sur la diversification des partenariats et le refus de dépendre d'une seule puissance.

L'ÉQUILIBRE COMME LIGNE DIPLOMATIQUE

L'Algérie ne dépend pas de l'aide américaine, n'accueille pas de bases militaires américaines et reste à l'écart des principaux dispositifs sécuritaires pilotés par

Washington. Cette autonomie constitue, selon l'étude, l'un des éléments qui donnent à la relation algéro-américaine son caractère particulier. Pour autant, la distance stratégique n'a pas empêché le développement de relations «stables et pragmatiques» au fil des différentes administrations américaines. Plusieurs intérêts convergent, notamment dans les domaines de l'énergie, de la sécurité régionale et de la lutte contre le terrorisme.

Le contexte sahélien renforce cette convergence. Face à la dégradation de la situation sécuritaire dans la région, l'Algérie dispose d'une expérience et d'une connaissance du terrain qui en font un interlocuteur recherché par Washington. La coopération sécuritaire constitue ainsi l'un des piliers du dialogue bilatéral.

UN DIALOGUE SÉCURITAIRE EN CONSTANTE PROGRESSION

Les États-Unis considèrent

l'Algérie comme un partenaire important en matière de sécurité régionale, notamment dans la lutte contre le terrorisme et la stabilisation du Sahel.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, le dialogue sécuritaire entre Alger et Washington s'est considérablement renforcé. Les échanges réguliers de haut niveau portent notamment sur la lutte antiterroriste, la sécurité régionale et les évolutions au Sahel. La coopération militaire s'est également développée, avec la multiplication des contacts entre responsables des deux pays, notamment dans le cadre des échanges avec l'Africom. La participation d'une unité d'élite des forces navales algériennes à l'exercice maritime Express Phoenix, organisé l'été dernier en Tunisie, illustre cette dynamique.

L'ÉNERGIE AU CŒUR DES ÉCHANGES

Sur le plan économique, la relation algéro-américaine repose

sur des intérêts mutuels. Les hydrocarbures restent au cœur des échanges, mais les perspectives s'élargissent aux mines, à l'industrie et à l'agriculture.

Selon la partie américaine, plus de 120 entreprises américaines sont actuellement actives en Algérie, tandis que d'autres explorent de nouvelles opportunités d'investissement. L'ouverture du marché algérien aux vaches laitières américaines et au matériel génétique bovin constitue également un nouvel axe de coopération agricole.

Ce rapprochement ne signifie pas un changement de doctrine diplomatique pour Alger. Il s'inscrit dans une stratégie de diversification des partenariats avec les grandes puissances, tout en préservant la liberté de décision et les intérêts souverains de l'Algérie.

Entre Alger et Washington, le pragmatisme reste ainsi le maître-mot : coopérer là où les intérêts convergent, sans s'aligner.

H. Adryen

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 400 000 stagiaires sur les bancs

Vingt-trois nouvelles spécialités, digitalisation du suivi et formation par compétences : la rentrée d'octobre 2026 marque une nouvelle étape dans la modernisation du secteur de la formation professionnelle en Algérie.

Plus de 400 000 stagiaires et apprentis ont rejoint dimanche les établissements de formation et d'enseignement professionnels à travers le pays, à l'occasion de la rentrée de la session d'octobre 2026.

Le coup d'envoi officiel de cette nouvelle session a été donné depuis la wilaya de Tipasa par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) Chahida « Saliha Ben Hamdine » de Cherchell.

La nouvelle session se distingue par l'introduction de 23 nouvelles spécialités, notamment dans des domaines jugés prioritaires, tels que les énergies renouvelables et la cybersécurité. Une évolution qui traduit la volonté du secteur de rapprocher davantage l'offre de formation des transformations du marché du travail et des besoins des entreprises.

LA FORMATION BASCULE VERS UNE LOGIQUE DE COMPÉTENCES

Autre nouveauté majeure : l'adoption du référentiel national de formation par compétences, parallèlement à la numérisation des inscriptions et du suivi des stagiaires.

Cette réforme vise à faire évoluer le système de formation, en passant d'une logique fondée essentiellement sur une nomenclature des spécialités à une approche davantage centrée sur les compé-

tences recherchées par le marché de l'emploi. À Tipasa, cette orientation se traduit également par l'ouverture de plus d'une dizaine de nouvelles spécialités destinées à répondre aux besoins du marché national et local ainsi qu'aux attentes des opérateurs économiques. Plus de 13 500 stagiaires ont rejoint les établissements de formation de la wilaya pour cette session, dont 8 467 nouveaux inscrits.

DES CENTRES D'EXCELLENCE ET DES PROJETS INNOVANTS

Au cours de sa visite, la ministre doit également remettre des certificats de formation à des maîtres d'apprentissage et aux bénéficiaires de la formation en entrepreneuriat, promotion 17.

Elle se rendra ensuite à l'INSFP de Bou Ismaïl pour inaugurer un Centre d'excellence, avant de visiter plusieurs ateliers pédagogiques et de découvrir des projets d'innovation développés dans différentes spécialités techniques. Cette dynamique vise à renforcer la dimension pratique de la formation et à favoriser l'émergence de profils directement opérationnels pour les secteurs économiques en développement.

L'ALGÉRIE FORME AUSSI LES COMPÉTENCES NIGÉRIENNES

La coopération dans le domaine de la formation professionnelle occupe également une place croissante dans les rela-



tions entre l'Algérie et le Niger. Samedi, à Boumerdès, Nassima Arhab a lancé une session de formation destinée à 88 travailleurs nigériens, première étape d'un programme qui doit bénéficier au total à 500 travailleurs nigériens, répartis dans dix wilayas algériennes. Les bénéficiaires seront formés dans 19 spécialités, parmi lesquelles l'agriculture, l'aquaculture, la plomberie et le chauffage, la maintenance informatique, le tourisme, la climatisation, l'électricité, l'installation de systèmes d'énergie solaire, la réparation automobile,

le forage, les mines ainsi que la restauration et l'hôtellerie. Cette initiative, menée dans le cadre de la coopération algéro-nigérienne, s'inscrit dans une approche fondée sur le développement des compétences et le transfert de savoir-faire, avec l'objectif de contribuer au renforcement des ressources humaines au Niger. Pour Alger, la formation professionnelle apparaît ainsi comme un levier à la fois de modernisation économique, d'insertion professionnelle et de coopération africaine.

I.Khermane

UIP

Alger renforce sa présence

Une délégation parlementaire conjointe des deux chambres du Parlement algérien participe, depuis hier, aux travaux de la 153e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) et aux réunions connexes, organisés à Arusha, en République-Unie de Tanzanie, du 4 au 9 octobre, a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

La délégation algérienne prend part aux travaux de cette Assemblée, accueillie par l'Assemblée nationale tanzanienne, autour du thème : «Renforcer la bonne gouvernance et les capacités des populations locales grâce à l'inclusion, à la confiance et à l'égalité des chances». Plusieurs questions sont inscrites à l'ordre du jour, notamment l'élection du président de l'Assemblée générale de l'UIP pour la



période 2026-2029, l'examen des demandes d'inscription de points d'urgence à l'ordre du jour ainsi que le débat général consacré au thème de l'Assemblée.

La délégation parlementaire conjointe

est conduite par le vice-président du Conseil de la nation, Mohamed Larbi Slimani. Elle comprend également le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Monder Bouden, le président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND) au

Conseil de la nation et membre de la Commission chargée de promouvoir le respect du droit international humanitaire, Abderrahmane Guenchouba, ainsi que le président du groupe parlementaire du Front de libération nationale (FLN) à l'APN, Rachid Othmane. La délégation comprend en outre la vice-présidente de la Commission des affaires juridiques et administratives, des libertés et des droits de l'homme à l'APN, Farida Abri, le secrétaire général de l'APN, Salim Djallal, ainsi que le directeur général des services administratifs et financiers et des affaires des membres du Conseil de la nation, AhceneDjouahra. La participation algérienne à cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la coopération parlementaire internationale et du renforcement du dialogue entre les institutions législatives.

CLASSEMENT TIMES HIGHER EDUCATION

L'Algérie dans le TOP 3 africain

L'Algérie renforce sa présence dans les classements universitaires internationaux. Trente et un établissements algériens figurent dans l'édition 2027 du classement mondial de Times Higher Education (THE), contre 28 l'année précédente. Une progression qui place le pays en tête du Maghreb et au deuxième rang africain en nombre d'universités classées. Selon le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, cette nouvelle édition confirme la progression du système universitaire algérien sur la scène internationale. Avec 31 établissements classés, l'Algérie gagne trois places par rapport à l'édition 2026. Cette évolution lui permet de conserver sa position de leader au Maghreb et de se hisser au deuxième

me rang en Afrique selon le nombre d'établissements représentés dans le classement. Autre performance mise en avant par le ministère : l'Université d'El-Oued occupe la première position parmi les établissements algériens, en intégrant la tranche 1200-1400 du classement mondial. Le ministère attribue cette progression aux efforts engagés pour améliorer la visibilité et le positionnement des universités algériennes dans les principaux classements internationaux.

Au-delà du nombre d'établissements classés, cette progression traduit la volonté des autorités de renforcer la qualité de l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et l'attractivité internationale des universités algériennes.

CODE PÉNAL, JUSTICE MILITAIRE

Le Conseil de la nation ouvre le débat

La commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation tiendra, aujourd'hui, une séance d'audition du ministre de la Justice, garde des Sceaux, consacrée à l'examen de deux textes législatifs.

La séance, prévue à partir de 9h au siège du Conseil de la nation, portera notamment sur le texte de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant Code pénal.

Les membres de la commission exami-

neront également le texte de loi portant approbation de l'ordonnance n° 26-01 du 27 juillet 2026 relative au Code de justice militaire.

Cette audition s'inscrit dans le cadre du processus d'examen des deux textes par la chambre haute du Parlement, avant la poursuite de leur parcours législatif.

La rencontre devrait permettre aux membres de la commission d'obtenir les précisions nécessaires du ministre de la Justice sur les principales dispositions et les objectifs des deux textes soumis à examen.

COOPÉRATION ALGÉRO-ÉGYPTIENNE

Vers de nouveaux projets communs en Afrique

Alger et Le Caire veulent élargir leur coopération économique à de nouveaux projets d'investissement et renforcer leur présence commune sur les marchés continentaux.

L'Algérie et l'Égypte cherchent à donner une nouvelle dimension à leur partenariat économique, en misant davantage sur les investissements conjoints, les projets industriels et une présence renforcée sur les marchés africains.

Cette orientation s'est dégagée lors d'une rencontre entre le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, et le président-directeur général de l'Autorité générale égyptienne pour l'investissement et les zones franches (GAFI), Mohamed Awad, en marge de la première édition du Forum d'affaires Alamein-Afrique.

Les deux responsables ont examiné les moyens de renforcer les investissements et les échanges commerciaux entre les deux pays, tout en identifiant de nouvelles opportunités de projets communs. Les discussions ont notamment porté sur la mise en valeur des capacités et des avantages respectifs de l'Algérie et de l'Égypte pour accroître leur présence économique sur le continent.

DE NOUVEAUX MARCHÉS À CONQUÉRIR

Pour Alger, cette approche ouvre la voie à une coopération dépassant le seul cadre



des échanges bilatéraux. Elle pourrait favoriser l'émergence de partenariats industriels et d'investissement destinés à accompagner l'expansion des entreprises algériennes et égyptiennes sur les marchés africains.

L'enjeu est particulièrement important pour l'Algérie, qui cherche à accroître l'investissement productif, diversifier son économie et soutenir l'internationalisation de

ses entreprises. Un rapprochement plus étroit avec l'Égypte pourrait ainsi créer de nouvelles passerelles dans l'industrie, les services, les infrastructures et d'autres secteurs à potentiel sur le continent.

Le Forum Alamein-Afrique a, par ailleurs, donné lieu à plusieurs rencontres consacrées aux opportunités d'investissement et aux mécanismes de financement. Le GAFI a notamment échangé avec le grou-

pe indien Motherson, spécialisé dans les composants automobiles et aéronautiques, sur les perspectives offertes par le marché égyptien.

Des discussions ont également été engagées avec Afreximbank sur le financement des start-up et des PME ainsi que sur les moyens de soutenir l'expansion des entreprises égyptiennes en Afrique. L'agence italienne de crédit à l'exportation SACE a, de son côté, participé à des échanges consacrés à l'investissement, aux infrastructures, à la durabilité et à l'innovation technologique.

DU COMMERCE AUX PARTENARIATS PRODUCTIFS

Pour Alger comme pour Le Caire, l'objectif est désormais de transformer le rapprochement économique en projets concrets. L'industrie, l'investissement productif et l'accès aux marchés africains figurent parmi les principaux leviers de cette nouvelle étape.

Cette dynamique pourrait ainsi faire évoluer la relation algéro-égyptienne d'une coopération principalement commerciale vers un partenariat davantage axé sur l'investissement, la création de valeur et la conquête commune de nouveaux marchés africains.

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

L'APN mobilise ses députés à New York

Question sahraouie, autodétermination et décolonisation seront au cœur de la participation algérienne aux travaux de la 4e Commission de l'ONU.

La diplomatie parlementaire algérienne se prépare à investir un nouveau rendez-vous international.

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khaliha Boufeddach, a présidé, hier, une réunion de coordination consacrée à la participation d'une délégation parlementaire aux travaux de la 4e Commission des Nations unies, chargée des ques-

tions politiques spéciales et de la décolonisation, prévus du 7 au 9 octobre à New York.

La délégation comprend Ismail Debbache, représentant du Front de libération nationale (FLN), Fatima Zahra Ben Safi, du Rassemblement national démocratique (RND), Mouloud Hebnaoui, du Front El Moustakbal, ainsi que Kacem Bahmani Errai, représentant les indépendants. Le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, Saïd Aïachi, a également pris part à la réunion.

PORTER LA VOIX DE L'ALGÉRIE

Lors de cette rencontre préparatoire, la présidente de l'APN a insisté sur le rôle de la diplomatie parlementaire dans l'accompagnement de l'action diplomatique de l'État. Elle a appelé les membres de la délégation à porter les positions constantes de l'Algérie dans les différentes enceintes internationales et à défendre les causes considérées comme justes par Alger.

La question sahraouie occupe, à ce titre, une place centrale. Khaliha Boufeddach a réaffirmé l'atta-

chement de l'Algérie au droit des peuples à l'autodétermination et à la décolonisation, tout en appelant à inscrire l'action parlementaire dans le cadre de la légalité internationale et des résolutions des Nations unies.

UN FRONT PARLEMENTAIRE COORDONNÉ

La présidente de l'APN a également insisté sur la nécessité de coordonner les positions et d'unifier les efforts de la délégation algérienne durant les travaux de la 4e Commission.

L'objectif est de donner davan-

tage de portée à la diplomatie parlementaire algérienne et de renforcer sa complémentarité avec l'action diplomatique officielle, notamment sur les dossiers liés à la décolonisation et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

À New York, les représentants de l'APN devront ainsi faire entendre une position algérienne fondée sur ses constantes diplomatiques : défense de la souveraineté, respect du droit international, autodétermination et règlement des questions de décolonisation conformément aux résolutions de l'ONU.

EXPORTATEURS

Le 31 octobre, date limite pour les dossiers FSPE

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations appelle les opérateurs économiques exerçant dans le domaine de l'exportation et concernés par les compensations du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) à finaliser leurs dossiers déposés via la plateforme numérique dédiée : fspecommerce.gov.dz. Les opérateurs concernés sont notamment invités à effectuer les corrections nécessaires et à lever les réserves formulées concernant les dossiers classés dans la rubrique «En attente de correction». Ils doivent également procéder au dépôt des dossiers originaux relatifs aux demandes acceptées, classées dans la rubrique «En attente de dépôt des dossiers originaux». Le ministère précise que le délai de dépôt et de finalisation des dossiers relatifs à la gestion du compte du FSPE au titre de l'année 2026 est fixé au 31 octobre 2026 à minuit. Il invite, à ce titre, l'ensemble des opérateurs concernés à veiller au respect de cette échéance et à finaliser leurs dossiers dans les délais impartis. Les services du ministère restent à la disposition des opérateurs économiques concernés pour leur fournir les informations et éclaircissements nécessaires concernant les procédures liées à cette opération.

IMMATRICULATION DES VÉHICULES

L'administration accélère sa mue numérique

Une journée de formation sur le système d'information national du fichier national d'immatriculation des véhicules a été organisée à travers les différentes wilayas du pays, dans le but de renforcer la transformation numérique et de moderniser la gestion administrative, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

«Conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à poursuivre la numérisation et la modernisation de l'administration publique et à développer les mécanismes de gestion administrative, une journée de formation sur le système d'information national du fichier national d'immatriculation des véhicules a été organisée samedi à travers les différentes wilayas, sous la supervision des walis», précise la même source.

Cette opération a réuni des cadres des services concernés, des ingénieurs ainsi que des agents chargés des bureaux d'immatriculation des véhicules au niveau des wilayas, des daïras et des communes.

Des «explications techniques et pratiques ont été présentées sur les principales mises à jour et les nouvelles fonctionnalités apportées au système d'information national, notamment celles relatives à l'immatriculation des nouveaux véhicules importés, à la généralisation du système d'information ainsi qu'à l'actualisation des mécanismes de son fonctionnement».

La rencontre a également permis de «renforcer la coordination entre les différents services concernés, d'unifier les mécanismes de travail, d'identifier et de traiter les difficultés enregistrées, de manière à garantir l'exactitude, la sécurité et la mise à jour continue des

données», souligne le communiqué.

Dans ce cadre, l'accent a été mis sur «l'importance d'une bonne maîtrise de l'utilisation du système d'information et du respect des procédures réglementaires et techniques en vigueur», à même d'améliorer les performances des services concernés, de renforcer la coordination et l'échange d'informations et de garantir le traitement des dossiers dans des conditions plus efficaces et transparentes.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports visant à «renforcer la transformation numérique et la modernisation de la gestion administrative, à améliorer la qualité du service public, à simplifier les procédures et à assurer une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens», conclut le communiqué.

NAPEC 2026

Alger muscle son partenariat énergétique africain

Entre soutien à l’Organisation des producteurs de pétrole africains, financement des infrastructures, montée en puissance de Sonatrach et transition énergétique, l’Algérie veut transformer son expertise en levier d’intégration industrielle et de souveraineté énergétique continentale.

À la veille du NAPEC 2026, l’Algérie entend renforcer son rôle dans la coopération énergétique africaine. Le ministre d’État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu le secrétaire général de l’Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), Farid Ghezali, avec au menu la coopération pétrolière et gazière, le financement des infrastructures et la souveraineté énergétique du continent.

La rencontre, tenue en présence du PDG de Sonatrach, Noureddine Daoudi, intervient dans le cadre de la visite de travail du secrétaire général de l’APPO en Algérie, à l’occasion de sa participation au NAPEC 2026, prévu du 5 au 7 octobre au Centre des conventions d’Oran.

Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer le partenariat entre l’Algérie et l’APPO, notamment dans la formation, la recherche, le développement et le partage d’expertise. Les deux parties ont également examiné l’évolution des marchés énergétiques internationaux et les perspectives de développement des industries africaines du pétrole et du gaz.

LA BANQUE AFRICAINE DE L’ÉNERGIE AU CŒUR DES ÉCHANGES

L’un des principaux dossiers abordés concerne la Banque africaine de l’énergie, appelée à jouer un rôle majeur dans le financement des projets pétroliers, gaziers et énergétiques du continent.

Mohamed Arkab a réaffirmé le soutien de l’Algérie aux objectifs et initiatives de l’APPO, insistant sur la nécessité de mettre en place des mécanismes de financement commun pour les infrastructures énergétiques africaines et de renforcer le contenu



local.

Pour Alger, l’enjeu est double : mieux valoriser les ressources naturelles du continent tout en favorisant l’intégration économique et le développement de chaînes industrielles africaines.

Le ministre a également renouvelé l’engagement de l’Algérie à partager son expérience dans l’exploration, la production, la transformation et la formation. L’Institut algérien du pétrole (IAP) constitue, dans ce cadre, un outil important pour le développement des compétences africaines.

SONATRACH, UN LEVIER DE COOPÉRATION

Mohamed Arkab a par ailleurs mis en avant les capacités de Sonatrach à accom-

pagner les pays africains dans l’exploitation et la valorisation de leurs ressources en hydrocarbures.

Une approche qui s’inscrit dans la volonté de l’Algérie de transformer son expertise énergétique en levier de coopération économique sur le continent, au-delà de la seule fourniture d’hydrocarbures.

De son côté, Farid Ghezali a salué le soutien constant de l’Algérie à l’APPO, notamment dans les domaines de la formation, du développement des ressources humaines, de la recherche et de l’innovation.

Le secrétaire général de l’organisation a également souligné le rôle du pétrole et du gaz dans l’industrialisation de l’Afrique, sa souveraineté énergétique et son intégration économique.

L’OFFENSIVE SUISSE SUR LA DÉCARBONATION INDUSTRIELLE

Cette dynamique de coopération énergétique intervient alors que le NAPEC 2026 met également l’accent sur la transition énergétique et la décarbonation industrielle.

L’Ambassade de Suisse en Algérie, avec Holcim, ABB et SGS, présentera à Oran des solutions destinées à améliorer l’efficacité énergétique, réduire les émissions de CO₂ et accompagner les industriels algériens face à la hausse de leurs besoins énergétiques et au durcissement des normes environnementales.

ABB mettra notamment en avant ses solutions numériques de gestion de l’énergie et d’automatisation industrielle.

Holcim El-Djazair présentera ses initiatives dans le ciment bas carbone, l’économie circulaire et la réduction de l’empreinte carbone.

SGS interviendra pour sa part sur la mesure, l’audit et la certification des performances énergétiques et environnementales.

Cette présence conjointe illustre l’évolution du marché algérien de l’énergie : aux côtés des hydrocarbures et des infrastructures traditionnelles, l’efficacité énergétique, la digitalisation, les matériaux bas carbone et la certification environnementale deviennent de nouveaux axes de coopération industrielle.

À travers le NAPEC, l’Algérie cherche ainsi à conforter sa position de plateforme énergétique régionale tout en élargissant ses partenariats africains et internationaux aux nouvelles technologies de la transition énergétique.

HYDROCARBURES

Dakar veut accélérer le partenariat avec Sonatrach

Le Sénégal veut franchir un nouveau cap dans sa coopération énergétique avec l’Algérie. Le ministre d’État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu dimanche à Alger son homologue sénégalais, El Hadji Abdourahmane Diouf, avec au cœur des discussions l’élargissement du partenariat dans les hydrocarbures et le renforcement du rôle de Sonatrach au Sénégal.

Les échanges ont porté sur l’ensemble de la chaîne de valeur

pétrolière et gazière, de l’exploration et la production au développement des gisements, au raffinage et à la pétrochimie. Alger et Dakar souhaitent également donner un nouvel élan au partenariat entre Sonatrach et PETROSEN, en s’appuyant sur les accords et mémorandums déjà conclus. Au-delà des investissements, la coopération devrait s’étendre au transfert de savoir-faire et de technologies. La formation des cadres sénégalais figure notamment parmi les

priorités, avec une coopération envisagée entre l’Institut algérien du pétrole, l’Académie Sonatrach de management et les établissements spécialisés sénégalais. Cette coopération intervient alors que le Sénégal connaît de nouvelles découvertes dans le secteur énergétique et cherche à renforcer ses capacités nationales dans la gestion des ressources, les données pétrolières, la sécurité industrielle et la protection de l’environnement.

Mohamed Arkab a réaffirmé

la volonté de l’Algérie de consolider les partenariats énergétiques africains et la coopération Sud-Sud. Il a également plaidé pour une coordination accrue entre les producteurs africains, notamment au sein de l’APPO, afin de mieux valoriser les ressources du continent et de renforcer sa sécurité énergétique.

De son côté, le ministre sénégalais de l’Énergie et du Pétrole a affiché l’intérêt de Dakar pour l’expérience algérienne dans l’exploration, le forage et le raffi-

nage. Il a particulièrement salué les compétences humaines et l’expertise technique de Sonatrach, tout en exprimant la volonté de son pays d’élargir les investissements conjoints à forte valeur ajoutée. Pour Alger, le Sénégal apparaît ainsi comme un nouveau terrain de consolidation de la présence énergétique algérienne en Afrique, avec Sonatrach appelée à jouer un rôle central dans le transfert d’expertise et le développement de nouveaux projets.

OPEP+

L’Algérie consolide sa production à 1,007 million de baril

L’Algérie maintiendra sa production pétrolière à 1,007 million de barils par jour en novembre. La décision a été prise lors de la réunion de coordination des sept pays de l’OPEP+ ayant engagé des ajustements volontaires de leur production.

Le ministre d’État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a participé dimanche, par visioconférence, à cette réunion aux côtés de ses homologues de

l’Arabie saoudite, de la Russie, de l’Irak, du Koweït, du Kazakhstan et d’Oman.

À l’issue des discussions, les sept pays ont convenu de maintenir inchangés leurs niveaux de production pour le mois de novembre, en tenant compte de l’évolution du marché pétrolier international.

Pour l’Algérie, le niveau reste donc fixé à 1,007 million de barils par jour, après une hausse de 6.000 barils par jour entrée en

vigueur en septembre. Cette progression avait permis à la production nationale de franchir à nouveau le seuil du million de barils quotidiens.

Mohamed Arkab a également participé à la 68e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), consacrée à l’évaluation du respect des engagements de production pris par les membres de l’OPEP+.

Les discussions ont notamment porté

sur les niveaux de conformité enregistrés en juillet et août 2026. Le comité a salué les efforts déployés par les pays participants pour respecter leurs engagements et a réaffirmé l’importance d’une application rigoureuse et durable des décisions collectives.

À travers cette coordination, l’OPEP+ entend continuer à préserver la stabilité du marché pétrolier mondial, en maintenant un équilibre entre l’offre et la demande.

GUELMA

Une délégation parlementaire en mission d'information

Une délégation parlementaire constituée de membres de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Conseil de la Nation a entamé, samedi, une visite d'information dans la wilaya de Guelma.

Le président de la cette commission et chef de la délégation, le Pr Habib Douaki, a déclaré à l'APS, en marge d'une réunion de travail avec les responsables des secteurs concernés par la visite, que cette mission vise à «évaluer sur le terrain la réalité des organismes et structures des secteurs de la santé, du travail, de la sécurité sociale et de la solidarité nationale, leurs conditions de travail, le niveau des services fournis aux citoyens et la disponibilité des ressources humaines et des moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de leurs missions dans les meilleures conditions». Il a ajouté que différentes structures de santé seront visitées, ponctuées par des rencontres avec les personnels médical, paramédical pour examiner leur situation en matière d'équipement, de gestion et de numérisation, tout au long de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de l'exercice des missions de contrôle et d'information du Conseil de la Nation. M. Douaki a également indiqué que des agences des caisses de sécurité sociale, des centres spécialisés et des établissements accueillant des personnes à besoin besoins spécifiques seront également au programme de la visite de la délégation parlementaire. Les membres du Conseil de la Nation avaient tenu, à l'entame de cette visite à Guelma qui se poursuivra jusqu'au 7 octobre, une séance de travail, au siège de la wilaya où ils ont écouté, en présence du wali, Samir Chibani. Des exposés détaillés sur les secteurs relevant de la commission.



93 PROJETS RÉALISÉS DEPUIS JANVIER

par ailleurs, dans le volet développement, le wali, Samir Chibani a assuré jeudi dernier, qu'au total, 93 projets de développement ont été réalisés, depuis le début de l'année en cours, dans les différentes communes de la wilaya. Le chef de l'exécutif local qui intervenait, lors des travaux de la 3e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de l'année 2026, a indiqué que ces projets, «menés à bien sur le terrain dans les 34 communes de la wilaya, comprennent 50 projets financés par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (exercice 2026) et 43 réalisés dans le cadre

du programme d'appui au développement social et économique des collectivités locales». M. Chibani a ajouté que toutes ces opérations, «lancées, réalisées et clôturées en 2026», concernent des secteurs de développement «directement liés à la consolidation du cadre de vie des citoyens», tels que l'aménagement urbain, l'extension et le renforcement du réseau d'alimentation en eau potable, l'aménagement et la réhabilitation d'écoles primaires, l'ouverture de nouvelles voies d'accès et l'entretien des routes, ainsi que l'installation et l'extension des réseaux d'éclairage public et d'assainissement.

Il a également indiqué que les travaux réalisés «s'inscrivent dans le cadre

de la mise en œuvre des différentes opérations dont a bénéficié la wilaya au titre de l'année 2026, et qui se traduisent par un total de 334 opérations, dont 147 d'un montant estimé à 2,5 milliards de dinars dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, et 187 autres d'un montant de estimé à 2,2 milliards de dinars dans le cadre du programme d'appui au développement social et économique des collectivités locales. S'agissant des travaux de cette 3ème session ordinaire, présidés par le président de l'APW, Mohamed Aidoud, ils ont donné lieu à l'adoption du projet de budget prévisionnel pour l'année 2027 ainsi qu'à l'examen de diverses questions, en présence des membres de l'APW, de ceux de la commission de sécurité de la wilaya, des chefs de daïras, des directeurs du conseil exécutif et de représentants des différentes instances et administrations publiques.

Synthèse R. R.

KHENCHELA

145 puits artésiens mis en exploitation avant fin 2026

Pas moins de 39 puits artésiens ont été mis en exploitation, au cours du mois de septembre écoulé, pour l'irrigation de périmètres agricoles gérés par des jeunes dans le sud de la commune de Babar. «Dans le cadre d'un programme visant à mettre en place les conditions optimales pour l'investissement agricole dans les périmètres de jeunes, 39 puits artésiens ont été récep-

tionnés et mis en exploitation au profit de 156 investisseurs», selon le directeur de l'hydraulique, Rachid Benachour, qui a souligné que des travaux portant sur l'équipement et de raccordement électrique de 54 autres puits se poursuivent pour une réception prévue au cours du mois d'octobre en cours». M. Benachour a ajouté que la direction de l'hydraulique prévoit la

mise en exploitation, «avant fin 2026», de 145 puits artésiens, actuellement en cours de travaux, au profit de quelque 600 jeunes agriculteurs. Le même responsable a également fait savoir que dans le cadre d'une coordination entre les jeunes bénéficiaires d'actes de concession et les services de Sonelgaz, «tous les obstacles techniques sont levés pour garantir l'utilisa-

tion optimale des ressources en eau et les mettre au service de l'activité agricole». M. Benachour a affirmé que la mise en exploitation de ces puits situés dans des périmètres agricoles gérés par des jeunes dans la zone aride de Nemamcha, permettra aux bénéficiaires d'entamer leurs activités durant la campagne labours-semaillages de la nouvelle saison agricole.

MÉDÉA

Caravane médicale à Sidi Naamane

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a organisé, vendredi dans la wilaya de Médéa, une caravane médicale pluridisciplinaire permettant aux citoyens de bénéficier d'examens et de consultations médicales spécialisées, a indiqué un communiqué de cette organisation. Cette caravane, installée à l'école primaire «Chahid Mohamed Badani», dans la commune de Sidi Naamane, comprend des staffs médicaux spécialisés dans 11 disciplines, à savoir l'ophtalmologie, la cardiologie, la derma-

tologie, la gastro-entérologie, la neurologie, la gynécologie-obstétrique, la pédiatrie, la chirurgie dentaire, la radiologie, l'urologie et la médecine interne, en sus de services d'analyses médicales, ce qui permet aux citoyens de «bénéficier d'examens et de consultations médicales spécialisées». «Cette caravane a été dotée d'une clinique médicale mobile multiservices relevant du CRA, équipée des moyens et dispositifs médicaux nécessaires, afin de soutenir le travail des staffs médicaux et

d'élargir la portée des services fournis sur le terrain», selon la même source. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un «parcours de santé de terrain continu du CRA, reposant sur une présence effective, la mobilisation des compétences et la mise à disposition des moyens, ainsi qu'un accès continu aux services de santé dans les différentes régions, reflétant son engagement à faire de l'action sanitaire une partie constante de sa présence humanitaire au service du citoyen».

MOSTAGANEM

Création d'un réseau de vente directe des produits de la pêche

Un réseau d'une dizaine de points de vente dédiés à la commercialisation directe des produits de la pêche et de l'aquaculture devrait être prochainement créé dans la wilaya de Mostaganem, a indiqué samedi un communiqué de la direction de la Pêche et des Produits halieutiques. Cette initiative, portée par ladite direction, s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche visant à mieux organiser et réguler le marché des produits halieutiques, notamment en favorisant leur commercialisation selon un circuit direct du producteur au consommateur, a précisé la même source. Dans ce cadre, une sortie de terrain a été effectuée conjointement par la Chambre de la pêche et de l'aquaculture, les services de la daïra et de la commune de Mostaganem, ainsi que ceux du commerce, en vue d'identifier des emplacements répondant aux exigences réglementaires et pratiques, notamment en matière d'hygiène, de salubrité, de sécurité et d'accessibilité. Une dizaine de sites ont été retenus à titre préliminaire, a précisé la même source, ajoutant que les procédures administratives nécessaires devront être finalisées en coordination avec les différents organismes concernés. Selon la direction de la Pêche et des Produits halieutiques, ce réseau devrait contribuer à raccourcir le circuit de commercialisation, à soutenir les producteurs et les professionnels du secteur, à améliorer la disponibilité des produits et à les rapprocher des consommateurs, tout en favorisant une meilleure régulation des prix.

GUERRE DE LIBÉRATION

La Bataille d’Issine une étape marquante de la solidarité algéro-libyenne

Au cœur des confins frontaliers algéro-libyens, la bataille d’Issine, livrée du 3 au 5 octobre 1957 dans le village libyen éponyme, est un jalon majeur de la révolution de libération nationale.

Ce haut fait d’armes a incarné avec éclat la profonde solidarité et l’indéfectible union des peuples algérien et libyen face à l’occupation française.A ce propos, le conservateur du patrimoine culturel au sein du musée du Moudjahid de la wilaya d’Illizi, Bakadir Abdennebi, a rappelé que le Front de libération nationale (FLN) avait établi un front stratégique le long de la frontière algéro-libyenne, devenu dès lors une source vitale d’approvisionnement en armes et en vivres pour la révolution. Il a également souligné que les moudjahidine algériens, menés par le moudjahid Mouloud Idir, agissant en coordination avec Nouri Seddik, commandant de l’armée libyenne dans la région de Ghat, ont mené, le 16 septembre 1957, une opération d’envergure contre un convoi qui ravitaillait des compagnies pétrolières. Cette action audacieuse a permis de s’emparer de cinq (5) camions, qui ont été incendiés, tandis que leurs conducteurs ont été conduits vers les postes du front, situés dans la zone frontalière. Il a ajouté que cette opération avait poussé les forces coloniales françaises à réagir militairement en se déplaçant depuis la zone de Tinelkoud à Djanet, vers le villa-



ge d’Issine, qui a été la cible de bombardements. Cette agression a entraîné le martyre d’un citoyen libyen, avant que les forces françaises ne se préparent à lancer une attaque contre les moudjahidine dans la

zone frontalière. Dans un témoignage qu’il a livré, le moudjahid et ancien membre de l’armée nationale de libération Khemaya Oughella, a fait revivre les moments forts des affrontements ayant précédé la bataille

d’Issine. Il a notamment rappelé l’audace des combattants, parvenus à intercepter et à incinérer cinq (5) camions des forces coloniales, ainsi qu’une autre opération marquant la saisie d’un convoi de dromadaires utilisés par l’occupant. Poursuivant son témoignage, le moudjahid est revenu sur la bataille d’Issine, au cours de laquelle les moudjahidine algériens et libyens ont affronté les forces coloniales françaises qui avaient déployé d’importants moyens militaires, notamment des avions et des chars. Il a précisé que lors de l’un des affrontements, les moudjahidine avaient réussi à abattre un avion français et à blesser son pilote, soulignant que l’avion abattu avait été conservé comme mémorial à Tini, dans la wilaya de Djanet. Devant le déséquilibre des forces, les moudjahidine prirent la décision stratégique de se replier, semant des troupes françaises incapables de les rattraper. Cette confrontation – comme souligné par M. Bakadir Abdennebi– exerça un impact profondément positif sur la guerre de libération, puisqu’elle a galvanisé le moral des combattants et des populations algériennes, tout en incarnant de la plus belle des manières la fraternité et la solidarité indéfectibles unissant les deux peuples algérien et libyen.

POUR ATTIRER LE PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE DE JEUNES Nécessité d’élaborer des programmes proactifs

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a appelé, samedi depuis Jijel, à l’élaboration, par les structures de jeunesse, de «programmes proactifs» afin d’attirer le plus grand nombre possible de jeunes. Inspectant l’auberge de jeunes Brihoum-Youcef dans la commune de Jijel, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, Hidaoui a insisté sur l’élaboration de programmes préventifs et proactifs pour susciter l’intérêt des jeunes. Il a

souligné, à ce propos, que les maisons de jeunes sont appelées à jouer des rôles «plus attractifs pour les jeunes» en programmant de nouvelles activités pédagogiques inscrites parmi les activités approuvées par le ministère, avant de préciser qu’«un ensemble d’activités spécialisées sera intégré dans ces structures, notamment des clubs de camping, de tourisme de jeunesse, ainsi que des clubs de volontariat et de mobilité». Le ministre a également souligné «l’importance d’un marketing

efficace des prestations touristiques offertes par les auberges de jeunes dont le nombre dépasse aujourd’hui les 300 au niveau national». Il s’agit, a-t-il dit, d’une démarche visant à intégrer les maisons et les auberges de jeunes dans les choix d’hébergement offerts aux jeunes algériens lors de leurs déplacements dans les différentes wilayas. Lors de cette visite de travail, le ministre a inspecté le centre de loisirs de Bordj Blida, dans la commune d’El Aouana, où il a

pris connaissance des installations de cette structure de jeunesse et des services qu’elle offre aux jeunes et aux familles. Il a également visité le centre de collecte des aides pour les sinistrés des incendies qui ont touché la wilaya. Un centre situé dans la région de Bouchaid, dans la même commune, qui a vu la participation des jeunes dans le cadre de l’initiative «Soutien à l’Algérie victorieuse» qui a accueilli plus de 1.700 jeunes de toutes les régions du pays pour contribuer à diverses opérations

de solidarité. Auparavant, le ministre avait annoncé le lancement «prochain» d’un nouveau programme intitulé «Soutien» destiné à structurer les jeunes bénévoles. il avait expliqué que ce programme prendra en charge l’encadrement et la structuration des jeunes volontaires au niveau local pour qu’ils soient les initiateurs des actions de volontariat, ajoutant que le camp de jeunes de la wilaya de Médéa a été choisi en tant que centre national pour le lancement de ce projet.

MDN

Un narcotrafiquant éliminé et 1660kg de kif saisis

Deux (2) tentatives d’acheminement d’une importante quantité de drogues vers le territoire national ont été déjouées, avec la saisie de 1660 kilogrammes de kif traité, et un narcotrafiquant a été éliminé, en 3ème Région militaire à Béchar, par des détachements combinés de l’Armée nationale populaire, a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans la dynamique des efforts consentis pour la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l’Armée nationale populaire en 3ème Région militaire à Béchar, ont déjoué, lors d’une opération de recherche et de fouille, les 1er et 2 octobre 2026, deux tentatives d’acheminement d’une importante quantité de drogues vers le territoire national», précise la même source. «Cette opération a permis l’élimination d’un (1) narcotrafiquant, la saisie de 1660 kilogrammes de kif traité et 3 paires de jumelles de jour», ajoute le texte. «Ces grandes quantités de drogues saisies, mettent en exergue la détermination des unités de l’ANP, à travers l’ensemble du territoire national, à contrecarrer et mettre en échec toutes les tentatives visant à inonder notre pays par ces substances toxiques», conclut le communiqué du MDN.

CACOBATPH

Lancement de trois nouveaux services en ligne



La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l’hydraulique (CACOBATPH) a annoncé, hier, dans un communiqué, le lancement de trois nouveaux services numériques liés à la suspension, la réactivation et la radiation d’activité, au profit des employeurs de ces secteurs-clés. «Les nouveaux services permettent aux employeurs d’effectuer électroniquement les procédures de suspension, de réactivation et de radiation d’activité, à travers un parcours numérique simplifié,

sans avoir à se déplacer auprès des structures de la Caisse», précise la même source. Ces services leur permettent également de «suivre les demandes en ligne, renforçant ainsi la visibilité sur le processus de traitement des dossiers et offrant aux utilisateurs

davantage de transparence et de flexibilité dans le suivi de leurs démarches», ajoute le communiqué de la CACOBATPH, notant qu’«en réduisant les délais de traitement, la Caisse réaffirme sa volonté de moderniser son service public». «Parallèlement à ce lancement, la

Caisse poursuit activement la modernisation de son infrastructure technologique, en vue de continuer à enrichir son offre numérique au fil des mois, pour proposer des solutions toujours plus innovantes, rapides et sécurisées, en phase avec la vision globale de transformation numérique des pouvoirs publics». Cette démarche s’inscrit pleinement dans la politique menée par le ministère du Travail, de l’Emploi et de la Sécurité sociale, qui place le citoyen et l’usager au cœur de ses priorités», souligne la CACOBATPH.

DÉTROIT D'ORMUZ

L'Iran joue la carte de la fermeté

Le détroit d'Ormuz reste au cœur du bras de fer entre l'Iran et les États-Unis.

Le président du Conseil de la Choura islamique, Mohammad-Bagher Ghalibaf, a affirmé hier que le détroit ne sera pas rouvert tant que les sept conditions posées par Téhéran ne seront pas satisfaites, alors que les efforts diplomatiques pour mettre fin au conflit restent dans l'impasse.

« Nous combattons et négociations en même temps », a déclaré Ghalibaf, cité par l'agence Tasnim, affirmant que l'Iran entendait conjuguer action militaire et diplomatie. Selon lui, Téhéran reste déterminé à défendre ses intérêts tout en utilisant les négociations pour consolider sa position. Le responsable iranien a également assuré que son pays était pleinement préparé à une éventuelle confrontation. « Nous sommes présents avec toute notre force sur le champ de bataille militaire et nous y ferons face avec de nouvelles surprises », a-t-il déclaré, estimant que la capacité à négocier dépend également de la préparation à la guerre.

L'IRAN MENACE

Sur le plan militaire, le porte-parole de l'armée iranienne,

Mohammad Akrami-Nia, a annoncé que Téhéran entendait augmenter la portée de ses missiles à la suite de la confrontation avec les États-Unis.

Il a expliqué que la présence de forces américaines à une distance pouvant atteindre 1.000 kilomètres des côtes iraniennes avait conduit les autorités militaires à tirer les conclusions nécessaires. « Nous avons conclu durant cette guerre à la nécessité incontournable d'augmenter la portée de nos missiles et nous avons déjà commencé à prendre des mesures dans ce sens », a-t-il déclaré à l'agence Fars.

Cette annonce intervient alors que Téhéran cherche à afficher ses capacités de dissuasion face à une éventuelle reprise des hostilités.

ARAGHCHI DÉFEND LA VOIE DIPLOMATIQUE

Parallèlement au durcissement du discours militaire, le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a réaffirmé la disponibilité de son pays à poursuivre les discussions diplomatiques.

Lors d'une rencontre avec des ambassadeurs étrangers, il a esti-



mé que « la solution militaire et les sanctions ne mettront pas fin au conflit », tout en avertissant que toute nouvelle confrontation entraînerait une réponse iranienne « plus forte que par le passé ».

Araghchi a toutefois laissé ouverte la porte aux négociations, affirmant que l'Iran restait disposé à parvenir à « une solution honorable et juste » si Washington privilégiait la voie diplomatique.

Les négociations restent néanmoins bloquées. Des respon-

sables américains et iraniens s'étaient rencontrés fin septembre à New York, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU. Téhéran avait ensuite proposé un mécanisme permettant la réouverture du détroit d'Ormuz dans un délai de sept jours, en contrepartie de la levée des sanctions économiques américaines.

Une proposition rejetée par le président Donald Trump, qui n'a toutefois pas fermé la porte à la poursuite de négociations indirectes et n'a pas exclu une éven-

tuelle reprise des frappes contre l'Iran. La situation reste également tendue sur le plan maritime. L'United Kingdom Maritime Trade Operations (UKMTO) a indiqué hier qu'un navire-citerne avait été touché par un « projectile non identifié » dans le détroit d'Ormuz, provoquant des dégâts dans la salle des machines.

Aucun membre de l'équipage n'a été blessé, selon l'organisme britannique, qui n'a pas communiqué davantage de précisions sur l'incident, notamment concernant le pavillon du navire ou la nature de sa cargaison.

Malgré un calme relatif observé ces dernières semaines et l'absence de frappes américaines contre l'Iran depuis le 1er septembre, des incidents continuent ainsi d'être signalés dans le détroit, maintenant la pression sur l'une des principales voies maritimes mondiales.

Dans ce contexte, Téhéran maintient une double posture : fermeté militaire et ouverture conditionnelle à la diplomatie, tandis que Washington poursuit ses consultations sur la prochaine étape de sa stratégie à l'égard de l'Iran.

R.I/agences

SAHARA OCCIDENTAL

L'ONU ouvre la voie à un « conseil de transition »

À l'approche de la nouvelle résolution du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental, le rapport annuel du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, met sur la table l'hypothèse de la création d'un « conseil de transition » chargé d'accompagner la mise en œuvre des arrangements issus des négociations entre les parties.

Selon le rapport, cette instance pourrait notamment superviser une phase de gestion conjointe et contribuer à l'instauration d'un régime d'autonomie répondant à des normes internationales.

Le secrétaire général recommande parallèlement la prorogation pour une année supplémentaire du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO).

DES NÉGOCIATIONS TOUJOURS MARQUÉES PAR LES DIVERGENCES

Le document intervient après l'adoption, le 31 octobre dernier, de la résolution 2797 du Conseil de sécurité, qui a consacré l'ouverture de négociations entre les parties sur la base de la proposition marocaine d'autonomie.

Le rapport revient notamment sur trois rounds de discussions organisés entre janvier et février à Miami, Washington et Madrid. Les négociations ont porté sur plu-

sieurs dossiers sensibles, parmi lesquels la gestion des ressources naturelles du territoire, notamment la pêche, les phosphates et les autres minerais, mais aussi la question du désarmement et les mécanismes de sécurité.

Les discussions ont également abordé les modalités de représentation politique de la population, à travers l'élection des représentants aux conseils municipaux et au futur gouvernement autonome, ainsi que les relations de ces institutions avec le pouvoir central à Rabat.

C'est dans ce contexte que le rapport avance l'idée d'un « conseil de transition » susceptible d'assurer la supervision de ces différents dossiers durant une phase intermédiaire.

AUTONOMIE CONTRE AUTODÉTERMINATION

Malgré l'accent mis sur l'autonomie dans le processus actuel, les représentants du Front Polisario, soutenus par l'Algérie, continuent de mettre en avant le principe de souveraineté et le droit à l'autodétermination.

Le principal point de divergence porte ainsi sur la portée de l'autonomie proposée et son articulation avec le droit à l'autodétermination.

Le Maroc, pour sa part, défend l'autono-

mie comme solution définitive au conflit et écarte l'hypothèse d'un processus conduisant à l'autodétermination.

L'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, semble actuellement privilégier une approche centrée sur l'autonomie, tout en insistant sur la nécessité de garanties internationales et sur l'approbation du projet par la population sahraouie.

Cette approche rejoint, selon le rapport, la référence à une « véritable autonomie » contenue dans la résolution 2797.

Le texte onusien semble ainsi ouvrir la voie à une évolution du projet marocain présenté en 2007, dont certains éléments devraient encore être développés au cours des négociations.

LA MINURSO APPELÉE À RESTER EN PLACE

Afin de donner davantage de temps aux parties pour approfondir les propositions actuellement discutées, Antonio Guterres recommande de prolonger d'une année le mandat de la MINURSO.

La question sera examinée par les membres du Conseil de sécurité avant le vote de la prochaine résolution. Les consultations prévues mercredi et jeudi prochains permettront notamment aux membres du Conseil d'examiner les der-

niers éléments relatifs à l'évolution du dossier.

WASHINGTON APPELLE À POURSUIVRE LES DISCUSSIONS

La position américaine apparaît également prudente.

Le principal conseiller du président Donald Trump pour les affaires arabes et africaines a récemment reconnu qu'aucune solution concrète n'était encore disponible, soulignant qu'un travail important restait à accomplir.

Il a notamment indiqué que Washington attendait encore des observations du Front Polisario sur la proposition d'autonomie afin de pouvoir poursuivre les discussions.

Après l'adoption de la résolution 2797, plusieurs capitales occidentales, dont Madrid, Paris et Washington, avaient affirmé leur soutien à la proposition d'autonomie, alimentant les attentes d'une accélération du processus politique. Le dossier demeure toutefois confronté à des divergences fondamentales, notamment sur la question de l'autodétermination.

À cela s'ajoute l'évolution du contexte international, la guerre entre les États-Unis, l'entité sioniste et l'Iran ayant contribué à reléguer temporairement la question du Sahara occidental au second plan des priorités de Washington.

SUD DU LIBAN

L'entité frappe à nouveau

L'armée sioniste a mené samedi une nouvelle série d'attaques contre plusieurs localités du sud du Liban, combinant frappes aériennes, tirs d'artillerie et opérations de dynamitage, dont la destruction d'un bâtiment abritant une école à Houla, a rapporté

l'Agence nationale d'information libanaise (ANI). Dans le district de Nabatiyé, deux raids aériens ont ciblé Kfar Tebnit, tandis que les abords de Mefdoun et de Zawtar al-Charqiyé ont été soumis à des tirs d'artillerie intenses. De fortes explosions ont également été

entendues à Aitaroun et à Taloussa. Dans le district de Tyr, l'artillerie sioniste a bombardé les localités d'Al-Mansouri et de Majdal Zoun.

À Marjayoun, les tirs ont notamment visé Al-Khiam, alors que l'armée sioniste a procédé à

une opération de dynamitage à Houla après avoir piégé un bâtiment d'une école privée, entraînant sa destruction. Plusieurs habitations ont par ailleurs été incendiées. Selon l'ANI, plusieurs établissements scolaires du sud du Liban ont été touchés par des

attaques sionistes, dont l'école publique d'Al-Mansouri, largement détruite. La localité a de nouveau été frappée samedi par de puissantes explosions, ressenties jusqu'à Tyr, tandis que Bani Hayyan a également été la cible de raids aériens.

LIGUE DES NATIONS UEFA

Deux chocs au programme

La France reçoit la Belgique ce lundi au Stade de France, tandis que l'Italie accueille la Turquie à Bologne. Deux affiches de la 4e journée décisives dans la course aux premières places du groupe A1.

La France retrouve la Belgique ce lundi au Stade de France (20h45), une semaine après son succès à l'aller (1-0), tandis que l'Italie accueille la Turquie à Bologne avec l'ambition de confirmer sa bonne dynamique. Une semaine après leur courte victoire contre les Diables Rouges grâce à un but de Michael Olise, les Bleus veulent renouer avec le succès après leur nul contre l'Italie (1-1). Zinédine Zidane a annoncé plusieurs changements dans son onze de départ, tout en promettant une équipe compétitive. « On va faire des changements intelligents », a assuré le sélectionneur français. La France devra composer sans Dayot Upamecano, suspendu après son expulsion face aux Italiens. La Belgique sera également privée de deux cadres, Kevin De Bruyne et Youri Tielemans, suspendus. Les Diables Rouges restent néanmoins sur une victoire convaincante contre la Turquie (3-0). La France, qui reste sur six succès consécutifs face à la Belgique, cherchera à prolonger cette série et à conforter sa première place.

Michael Olise sera une nouvelle fois très attendu. Buteur décisif à l'aller, l'attaquant français avait également ouvert le score



contre l'Italie, confirmant son excellente forme depuis le début du rassemblement.

L'ITALIE VEUT CONFIRMER FACE À LA TURQUIE

À Bologne, l'Italie accueille la Turquie avec l'objectif de poursuivre sa remontée dans le groupe A1. Après sa défaite initiale face à la Belgique, la Squadra Azzurra s'est largement imposée en Turquie (4-1) avant d'aller chercher un précieux nul en France (1-1). Les Italiens, qui ont égalisé au Stade de France grâce à Alessandro Bastoni, veulent désormais profiter de leur avantage à domicile pour consolider leur position dans le haut du classement et rester pleinement dans la course aux premières places. La Turquie, de son côté, doit réagir

après sa lourde défaite contre la Belgique. Toujours à la recherche de ses premiers points en Ligue A, la sélection de Vincenzo Montella entend néanmoins tirer les leçons de cette rencontre. « À ce niveau, on ne peut tout simplement pas se permettre de faire des erreurs », a reconnu le technicien turc. Le duel de Bologne opposera notamment le milieu italien emmené par Sandro Tonali, Nicolò Fagioli et Davide Frattesi à une équipe turque qui misera sur la créativité d'Arda Güler et la percussion de Barış Alper Yilmaz.

Les deux rencontres s'annoncent ainsi décisives dans la course aux premières places du groupe A1, avec la France et l'Italie déterminées à consolider leur position avant les dernières journées.

CAF STRATEGY CONFERENCE

La FAF sera-t-elle au rendez-vous du Cap-Vert ?

La Confédération africaine de football (CAF) réunira, du 7 au 9 octobre sur l'île de Sal, au Cap-Vert, les sélectionneurs des 54 associations membres à l'occasion de sa CAF Strategy Conference. Une rencontre destinée à tirer les enseignements de la Coupe du monde 2026 et à réfléchir aux moyens d'accélérer le développement du football africain.

Autour d'Arsène Wenger, directeur du développement du football mondial de la FIFA, plusieurs techniciens ayant marqué le Mondial sont annoncés, notamment Bubista, ancien sélectionneur du Cap-Vert et actuel entraîneur de la RS Berkane, Hossam Hassan (Egypte) et Sébastien Desabre (RD Congo).

Les échanges porteront notamment sur les performances africaines au Mondial, avec l'Egypte, le Maroc et les autres sélec-

tions engagées aux Etats-Unis. Sessions ouvertes, tables rondes et réunions à huis clos permettront aux techniciens et aux anciennes gloires du football africain de partager leurs expériences et de dégager des pistes de développement.

Reste une question : qui représentera l'Algérie ? La Fédération algérienne de football (FAF) sera-t-elle présente à ce rendez-vous ? Et, surtout, par qui ?, s'interroge le site «footafrique.com».

Vladimir Petkovic, qui dirigeait les Verts au Mondial 2026, où l'Algérie avait atteint les huitièmes de finale, pourrait logiquement être sollicité. Mais le technicien bosno-suisse a depuis quitté la sélection, laissant sa place à Brahim Hemdani, lequel n'était pas aux commandes durant la Coupe du monde.

Cette situation soulève également la

question du bilan technique de Petkovic. A-t-il remis son rapport à la FAF avant son départ ? Le Collège technique national, auquel la Fédération avait confié une évaluation du parcours des Verts, a-t-il finalement produit un rapport ? Et qu'en est-il du directeur technique national Ali Moucer et de son équipe ?

Autant de questions qui prennent une dimension particulière à l'heure où la CAF entend établir un bilan continental de la Coupe du monde et formuler des recommandations pour la suite.

Membre du Comité exécutif de la CAF, la FAF ne peut guère se permettre de rester en marge d'un tel rendez-vous. Au Cap-Vert, son absence ou sa représentation dira beaucoup de son implication dans les grands dossiers techniques du football africain.

REAL MADRID

Ancelotti rêve d'un retour

Désormais entraîneur principal de Lille, Davide Ancelotti n'a pas caché son ambition de diriger un jour le Real Madrid, où il a longtemps travaillé aux côtés de son père, Carlo Ancelotti.

Après plusieurs années passées au sein du staff madrilène comme préparateur physique puis adjoint de son père, le technicien italien a franchi cet été une

nouvelle étape en prenant les commandes du LOSC.

Interrogé par AS, Davide Ancelotti a reconnu que le Real Madrid représentait toujours un objectif majeur dans sa carrière. « Le Real est le rêve de tout le monde, et le mien aussi, évidemment. Chaque entraîneur qui arrive au Real possède un statut que je n'ai pas encore et que je dois gagner », a-t-il

déclaré. Le jeune entraîneur estime que sa priorité est désormais de construire sa propre légitimité. « On peut parler pendant trois jours d'idées et de philosophie, mais ce qui compte, c'est de gagner », a-t-il ajouté. Pour Davide Ancelotti, le chemin vers le banc du Real Madrid passe donc d'abord par les résultats et la confirmation de ses qualités d'entraîneur.

CÔTE D'IVOIRE

Hervé Renard assume ses choix

La Côte d'Ivoire s'est inclinée à domicile face au Cameroun (0-1), samedi au stade Alassane Ouattara d'Ebimpé, en match amical international. Après cette défaite, le sélectionneur des Éléphants, Hervé Renard, a assumé ses choix, notamment celui d'aligner un onze de départ largement remanié. Le technicien français avait décidé de laisser plusieurs cadres sur le banc afin d'offrir du temps de jeu à de nouveaux joueurs et d'évaluer leur potentiel durant cette fenêtre internationale.

« J'ai pris des risques avec le onze entrant parce que c'était le seul moment d'essayer les nouveaux joueurs. J'assume la responsabilité des risques que j'ai pris, ça fait partie de mon travail », a déclaré Renard après la rencontre. Cette approche s'inscrit dans la volonté du sélectionneur de renouveler progressivement son groupe. Avec 25 joueurs à sa disposition, Renard entend profiter des rendez-vous internationaux pour tester différents profils et élargir ses options en vue des prochaines échéances.

PORTUGAL

Ronaldo tourne le dos aux Verts



Alors que Jorge Jesus espérait encore une réconciliation, Cristiano Ronaldo a choisi de quitter l'Europe et de rejoindre l'Arabie saoudite.

Le capitaine portugais a quitté Madrid dimanche à destination de Riyad, selon A Bola. Un départ qui compromet fortement toute rencontre avec Jorge Jesus et éloigne davantage Ronaldo de la sélection. Le sélectionneur avait pourtant ouvert la porte au dialogue, qualifiant CR7 de « symbole du Portugal ». Mais le choix du joueur de rejoindre Al-Nassr le jour du match contre la Norvège envoie un message clair.

L'avenir de Ronaldo avec les Seleção reste désormais plus incertain que jamais.

BARÇA :

Alejandro Baldé poussé vers la sortie

Relégué au second plan par Hansi Flick, Alejandro Baldé traverse un début de saison très difficile au FC Barcelone. Le latéral gauche de 22 ans n'a joué que 12 minutes depuis le début de l'exercice.

Sous contrat jusqu'en juin 2028, Baldé souhaite encore s'imposer au Barça. Mais la direction catalane pourrait de nouveau étudier son départ lors du prochain mercato hivernal.

AMICAL ALGÉRIE-NIGER

Coup d’envoi avancé, turnover attendu

Après deux matches en quelques jours, le sélectionneur national entend profiter de ce test amical pour évaluer ses doublures et élargir ses choix en vue de la suite des éliminatoires.

Le coup d’envoi du match amical entre la sélection nationale de football et son homologue nigérienne, prévu mardi 6 octobre au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, a été avancé à 18h00, au lieu de 20h30 initialement programmé, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF).

Après une journée de repos, les Verts ont repris vendredi le travail au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, sous la conduite du sélectionneur national Brahim Hemdani et de son staff. La séance a été essentiellement consacrée aux aspects technico-tactiques, dans une ambiance sereine et avec une forte implication du groupe.

Tous les joueurs ont participé à l’entraînement, à l’exception de Himad Abdelli, ménagé et limité à un travail en salle. Le milieu de l’Olympique de Marseille doit effectuer des examens médicaux afin d’évaluer sa blessure et déterminer s’il pourra poursuivre le stage. En revanche, Anis Hadj



Moussa et Adem Zorgane ont été libérés. Le premier souffre d’une légère blessure contractée face à la Zambie (3-1), tandis que le second s’est blessé lors du dernier match contre le Burundi (2-2).

HEMDANI DEVRAIT FAIRE TOURNER

Après deux rencontres dispu-

tées en quelques jours dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2027, Brahim Hemdani devrait profiter de ce rendez-vous amical pour procéder à plusieurs changements.

Le sélectionneur devrait ainsi offrir du temps de jeu à des éléments peu utilisés contre la Zambie et le Burundi, avec l’objectif

d’élargir ses options et d’évaluer la forme de l’ensemble de son groupe. Cette rencontre constitue également une occasion de tester certaines solutions tactiques avant la reprise des éliminatoires en novembre.

L’Algérie a parfaitement lancé sa campagne en s’imposant face à la Zambie (3-1), avant de ramener un nul de Bujumbura contre le Burundi (2-2). Les Verts occupent actuellement la première place du groupe I avec quatre points, devant la Zambie et le Togo, qui comptent trois unités, tandis que le Burundi en possède une.

Les Algériens retrouveront les qualifications en novembre avec une double confrontation face au Togo, d’abord à domicile puis à Lomé, pour les troisième et quatrième journées, programmées du 9 au 17 novembre.

Les deux premiers de chaque groupe décrocheront leur qualification pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

MARATHON INTERNATIONAL D’IMEDGHASSEN

1.500 coureurs au départ de la 16^e édition

Quelque 1.500 athlètes, dont 34 coureurs étrangers, ont participé samedi à la 16^e édition du Marathon international d’Imedghassen, organisé à Batna par l’association des « Amis d’Imedghassen », en coordination avec les instances sportives locales et la Fédération algérienne d’athlétisme (FAA).

Trois épreuves étaient au programme : le marathon de 42,195 km, un relais 2 x 21,1 km et une course de 13 km. Les arrivées ont été jugées à Fesdis pour les deux dernières courses et devant le mausolée numide royal d’Imedghassen pour le marathon. Le président de la FAA, Farid Boukais, a salué la qualité de l’organisation et insisté sur l’importance de développer la participation étrangère afin de permettre aux athlètes algériens de se confronter à des coureurs de haut niveau.

La manifestation se veut également un moyen de promouvoir le mausolée d’Imedghassen et de sensibiliser à la nécessité de préserver ce monument historique et culturel.

Résultats : marathon : Ghilas Abdennacer et Houria Messaoudi ; relais : Abdelkader Hadjlaoui-Zakaria Tidouirt et Nawal Abbas-Aya Mebarki ; 13 km : Abdallah Bouchareb et Nassima Smail.

LIGUE 2 AMATEUR

Le RC Kouba vire en tête

Le RC Kouba a réalisé la passe de trois en s’imposant face au NA Hussein Dey (2-1), samedi au stade Ben Rabah de Dar El Beida, dans le derby algérois de la troisième journée du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur.

Dans le groupe Centre-Est, la JSM Skikda a rejoint l’USM Annaba et le NC Magra en tête du classement.

Invaincu depuis le début de la saison, le RCK a confirmé son excellent départ en allant battre son voisin et rival, le NAHD. Les hommes de Mohamed Manaa ont ouvert le score par Mohamedi à la 41^e minute, avant de voir les Sang et Or égaliser dès la reprise par l’ex-Koubeen Belalem (46^e). Le « Raed » a finalement repris l’avantage grâce à Berrabah à la 67^e minute.

Avec neuf points en trois journées, le RC Kouba prend ainsi seul les commandes du

groupe Centre-Ouest, avec deux longueurs d’avance sur l’USM Blida, le MC Saïda et l’USM El Harrach, qui comptent chacun sept points.

Le MCS s’est imposé à domicile face à l’ASM Oran (1-0), tandis que l’USMH a largement dominé la JS Taghit (4-0). De son côté, l’USM Blida a été tenue en échec sur le terrain du GC Mascara (1-1), après avoir pourtant ouvert le score.

Le WA Mostaganem a également réalisé une bonne opération en dominant la JSM Tiaret (3-1). L’ES Mostaganem a, pour sa part, ramené un nul de son déplacement chez le promu, l’IRB Sougueur/Benali (2-2). L’ESM Koléa a pris le meilleur sur le MC El Bayadh (1-0).

La rencontre WA Tlemcen-RC Arbaâ a été reportée à une date ultérieure à la demande des deux clubs.

LA JSM SKIKDA REJOINT LE DUO DE TÊTE

Dans le groupe Centre-Est, la JSM Skikda a réalisé la bonne opération de la journée en s’imposant dans le derby face au NRB Béni Oulbane (1-0). Ce succès lui permet de rejoindre l’USM Annaba et le NC Magra en tête du classement avec six points. La JSD Jijel, de son côté, a été accrochée à domicile par le promu, la JS Azazga (0-0). Vendredi, cinq rencontres avaient ouvert cette troisième journée dans le groupe Centre-Est. Le NC Magra et l’USM Annaba avaient alors pris les commandes après leurs victoires respectives face au NRB Tégghma (2-1) et au Paradou AC (2-1). L’USM Annaba, qui restait sur une défaite à l’extérieur, s’est bien reprise en dominant le PAC dans l’affiche de la journée. Les Annabis, soutenus par un public nombreux, affichent leurs ambitions de retrouver rapi-

dement la Ligue 1 professionnelle.

Le NC Magra a, lui aussi, frappé fort en s’imposant sur le terrain du NRB Tégghma (2-1). Dans le derby des Aurès, le MSP Batna a décroché sa première victoire de la saison face au CA Batna (1-0), laissant le CAB toujours à la recherche de son premier succès.

L’US Chaouia, qui avait échoué de peu dans la course à l’accession la saison dernière, continue de piétiner. Elle a été tenue en échec à domicile par l’AS Khroub (0-0).

Le MO Constantine a, en revanche, profité de son avantage du terrain pour battre le CR Béni Thour (2-1) et rejoindre l’AS Khroub et le MSP Batna à la troisième place, avec cinq points chacun.

Pour rappel, deux rencontres de cette troisième journée, WA Tlemcen-RC Arbaâ et MO Béjaïa-IRB Neza, ont été reportées à une date ultérieure.

ÉLIMINATOIRES DES JO 2028

Les Vertes face aux Centrafricaines

La sélection féminine algérienne affrontera son homologue de la République centrafricaine en double confrontation, les 9 et 13 octobre 2026, dans le cadre des éliminatoires des Jeux olympiques de 2028.

Les deux rencontres auront lieu au stade du 5-Juillet-1962 à Alger, à partir de 18h00, heure locale. Cette double confrontation constituera un rendez-vous important pour les deux sélections dans la course à la qualification olympique.

MARATHON INTERNATIONAL D’IMEDGHASSEN

1.500 coureurs au départ de la 16^e édition

BATNA – Quelque 1.500 athlètes, dont 34 coureurs étrangers, ont participé samedi à la 16^e édition du Marathon international d’Imedghassen, organisé à Batna par l’association des « Amis d’Imedghassen », en coordination avec les instances sportives locales et la Fédération algérienne d’athlétisme (FAA).

Trois épreuves étaient au programme : le marathon de 42,195 km, un relais 2 x 21,1

km et une course de 13 km. Les arrivées ont été jugées à Fesdis pour les deux dernières courses et devant le mausolée numide royal d’Imedghassen pour le marathon.

Le président de la FAA, Farid Boukais, a salué la qualité de l’organisation et insisté sur l’importance de développer la participation étrangère afin de permettre aux athlètes algériens de se confronter à des coureurs de haut niveau.

La manifestation se veut également un moyen de promouvoir le mausolée d’Imedghassen et de sensibiliser à la nécessité de préserver ce monument historique et culturel.

Résultats : marathon : Ghilas Abdennacer et Houria Messaoudi ; relais : Abdelkader Hadjlaoui-Zakaria Tidouirt et Nawal Abbas-Aya Mebarki ; 13 km : Abdallah Bouchareb et Nassima Smail.

BADMINTON U19

L’Algérie s’offre trois titres africains

La sélection algérienne U19 de badminton a remporté sept médailles, dont trois en or, au Championnat d’Afrique disputé au Caire du 27 septembre au 3 octobre.

Les titres ont été décrochés par Daoud Ayoub Rayane, en simple messieurs, le duo Daoud Ayoub Rayane – Keddou Oussama, en double messieurs, et Keddou Oussama – Halimi Chiraz, en double mixte.

L’Algérie a également obtenu deux médailles d’argent et deux de bronze, confirmant sa bonne dynamique sur la scène continentale.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT
1- Capitale Arabe - Dieu de l'amour chez les grecques. 2- Copain - Mit des notes. 3- A l'intérieur des os - Clair. 4- Symbole de l'erbium - Qui ne fait rien. 5- On y enferme des oiseaux - Tribu. 6- Quant elle est féroce elle devient dangereuse - Souhait quelconque. 7- Bout de sein - Pronom personnel. 8- Parcourue par les yeux - Ecoliers. 9- Fait d'anneaux - Possédée. 10- Les oiseaux s'y blottissent - Griffes.

VERTICALEMENT
1- Interjection marquant la surprise - Balance de l'actif et du passif d'une maison de commerce. 2- Poudre inflammant la charge des armes à feu - Lié. 3- Partie molle du pain - Patient. 4- Casée - Existes. 5- Souillée - Adjectif - 6- Venus au monde - Dérobés. 7- Adverbe de lieu - Image représentant les saints.... 8- Fait du bruit pendant le sommeil - Animal mou. 9- Soustrait - Ecrivain. 10- Chef des démons - Affaiblie

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Inumainement
Inhumainement
Inhuménement
Inumainement

Shékespeare
Shakespère
Shakespeare
Chakespeare

Comprômettre
Conpromettre
Comprometre
Compromettre

Gloutan
Gloutton
Glouton
Glouttan

Les mots fléchés

VOLEURS SALEMENT		AU PIED DU LUBERON PAS NATIONALE		AMOUR EN ANGLAIS SE GONDOLER		PARER PLANTE FOURNIS- SEUSE D'OPIUM		CHANGÉ EN MIEUX SCINTILLÉ		ANIMAL SANS COLONNE VERTÉBRALE		RÈGLE DOUBLE
STIMULANTE BASE DE SAVOIR										CALE À EUX		
			TIRÉ DU SOMMEIL ENTRÉES DE MAISONS									AU RUGBY, IL DOIT SE TRANSFOR- MER
COUPE AU PLUS PRÈS LA FOIE LA SÉCRÈTE					TRACE DE PNEU LE PAYS DE MICKEY							
				DO RALENTIR			PRIX					
LA POULE LA COUVE AVANT NOUS					RÉCIPIENTS POUR BOISSONS BISCUIT BELGE							
		MARCHERAS RELATION AMOUREUSE				ARTICLE MASCULIN LIEU DE TRAVAIL				BONNE ACTION ENRTECROISE DES FILS		
PERSONNEL FÉMININ PRÉPARES LES METS				EMPESTE REFUS ANGLAIS					CLASSE- MENT VENUS AU MONDE			
								REFUSE D'ADMETTRE IL SE NÉGOCIE AU VOLANT				ACCUMULÉE
DIEU SOLAIRE DONT ON SE SERT HABITUELLEMENT			NUISIBLES GRAFFITI À LA BOMBE								PIÈCE D'UN JEU DE MAIN	
					D'UNE MÊME VOIX (À L') ÉLÉGANT							
BOISSON CHAUDE RÉCONFOR- TANTE	DÉSHERBER GARDES D'OBJETS VOLÉS								ORIENT ÉTAT VOISIN D'ISRAËL			
				SYMBOLE DE L'HOLMIUM SANS VOIX		CHAMPION OFFRE D'ACHAT BOURSIÈRE				À ELLE ABRIS DOUILLETS		
DANS OUI DANS LE MIDI			HOSTILES AUX FEMMES ÉPAIS									
		HIBOU POUR TOI				DANGERS ON LE ROULE AU JEU						
EXISTER TEINTÉE D'AZUR					RENFORCE LE OUI RUSSE			OPINION				
							PARTIE D'UN COSTUME					

BIFFE-TOUT

EN 9 LETTRES :
Avancée d'une masse de terre dans la mer

ABDOMEN	FILASSE	SAMEDI
ALPHABET	FRAUDE	SECTE
AMORCE	GESTION	SODIUM
ARPÈGE	GUITARE	SOLFÈGE
BALBUZARD	HÂLE	SOLCIS
BÉCHAR	IRIDIUM	SOURCE
BOUT	LOUPE	SOURDINE
BRAI	LUNETTES	SURTAXE
BULLETIN	MARGE	SWING
CAPITON	MÉLASSES	TABLEAU
CHOEUR	MUEZZIN	TANGO
CONQUÉRIR	NAPALM	TARGETTE
CONVIVE	NATIONAL	TEMPS
CORALLINE	NOISETTE	TESTÉ
CÔTELETTE	NORD	TIGE
CRUS	PARADE	URTICAIRE
DÉBIT	PIÈGE	VANDALE
DIGESTIVE	POING	VELOURS
DIPLOÏDE	PROJECTEU	VIEUX
DISLOQUER	R	
DUNE	QUANTIQUE	
ELECTRON	RÉTROACTION	
EST	RIZIÈRE	

S	E	T	T	E	G	R	A	T	R	U	E	T	C	E	J	O	R	P	R
O	N	P	I	N	E	T	S	M	N	E	E	N	A	S	S	G	M	E	Q
U	O	D	I	R	A	D	U	I	T	O	I	G	U	B	U	E	T	E	U
R	I	W	R	N	I	E	A	S	C	T	I	R	R	I	L	R	G	R	A
D	S	E	G	O	Z	D	E	R	E	U	T	T	T	A	O	E	T	I	N
I	E	O	T	Z	N	T	I	L	A	A	O	A	S	A	M	I	A	A	T
N	T	M	I	T	T	O	L	U	X	P	R	S	C	E	C	O	T	U	I
E	T	N	L	E	E	U	R	E	M	E	E	T	C	A	G	I	R	S	Q
E	E	N	N	A	B	L	G	T	I	S	I	A	I	H	O	E	A	C	U
N	P	U	E	O	P	E	E	T	C	O	N	R	B	N	O	M	I	E	E
U	L	O	U	G	F	A	E	T	N	E	E	E	A	D	E	E	T	P	S
D	E	T	I	L	E	B	N	C	O	R	L	L	L	D	O	C	U	E	E
R	N	E	O	N	A	P	A	C	U	C	E	E	I	A	E	M	C	R	V
A	I	S	S	H	G	P	R	B	O	R	V	F	D	S	D	R	E	I	I
Z	L	S	P	S	I	T	E	A	E	N	R	E	O	I	U	N	E	N	T
U	L	L	P	T	A	O	I	I	H	A	V	D	L	O	O	U	A	H	S
B	A	O	O	M	L	L	Z	B	U	C	I	I	S	O	X	L	A	V	E
L	R	N	U	E	E	I	I	D	E	U	E	U	V	T	U	L	P	U	G
A	O	A	L	P	R	T	E	F	M	D	R	B	S	E	E	R	E	I	I
B	C	R	I	R	E	U	Q	N	O	C	R	E	U	Q	O	L	S	I	D

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
- DECORERA - ASIE - SALAMANDRE - I - DEFI -
EMETTER - NE - TRANSE - ME - SCIER - SESA-
ME - HELAIS - QUATE - MAROC - EMU - R - B - N
- ITOU - LAIDE - ETAGE - REEL - ON - ENNUI -
SEISME - AM - ARLES - TOP - ELIS - CUVETTE -
UNIT - TRIOS - EL - TA - EVIER - ISE - ESSOR -
TSARS - V - STRIE - CASTE - CREEES - VETUES

VERTICALEMENT
DÉSENCHANTEMENTS - R - CAFÉIER - AN -
LIASSE - JOLI - ELOIGNAIT - OTE - RA - TRAC-
TEUR - ERRE - SEMER - I - O - IL - TV - IS -
RAMASSEUR - ECRITE - CANINE - M - ESSUIES -
V - DESSOULEE - VORACE - MARTEAU - ALITES
- RAT - SET - MARI - SOT - ISSU - MI - EMET -
DOMPTES - TE - EIRE - EBENE - ELEVES.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- CIRTA - TARE. 2- ONE - ISERAN. 3- NODULE -
GIT. 4- EN - SLAVE - R. 5- DRUE - ANSE.
6- LEUR - SITE. 7- O - MELON - MA. 8- UNE -
IBERIE. 9- VOUTER - ATR. 10- ETRE - ENTEE.

VERTICALEMENT
1- CONE - LOUVE. 2- INONDE - NOT. 3- RED -
RUMEUR. 4- T - USURE - TE. 5- AILLE - LIE.
6- SEA - SOBRE. 7- TE - VAINE - N. 8- ARGENT -
RAT. 9- RAI - SEMITE. 10- ENTRE - AERE.

4x4

Trépanation - ombrelle
Trombine - Vilipender

BIFFE-TOUT : CANNES

CULTURE UNIVERSELLE

PRIMA FACIE : quand la justice se retrouve au banc des accusés

À la Scène Caecilia de Genève, une jeune comédienne, Anna Budde, relève le défi d'un monologue aussi exigeant physiquement que bouleversant humainement. À travers le destin d'une avocate confrontée au viol, Prima Facie interroge les limites de la justice, la notion de consentement et la difficulté de faire entendre la parole des victimes. Nous avons rencontré son interprète à l'issue de la représentation de ce samedi 3 octobre.

Par S. Méhalla

Il existe des pièces qui divertissent, d'autres qui dérangent. Prima Facie appartient à la seconde catégorie. Pendant une heure et quarante minutes, une comédienne porte seule une histoire dont la violence ne réside pas uniquement dans l'agression sexuelle qu'elle raconte, mais également dans le parcours judiciaire qui lui succède.

La pièce, écrite par l'Australienne Suzie Miller, ancienne avocate pénaliste, est née d'une interrogation nourrie par ses années d'études et sa pratique du droit. Comment un système judiciaire fondé sur des principes aussi fondamentaux que la présomption d'innocence et la charge de la preuve peut-il se révéler si difficile à affronter pour les victimes de violences sexuelles ?

L'autrice a choisi de raconter cette contradiction de l'intérieur. Elle connaissait les procédures, les stratégies de défense et les exigences de la preuve. Mais elle avait également constaté le décalage entre la réalité vécue par certaines femmes et sa traduction devant les tribunaux.

Créée à Sydney en 2019, Prima Facie a ensuite connu un retentissement international, notamment grâce à son interprétation par Jodie Comer à Londres, puis à Broadway. Traduite et représentée dans de nombreux pays, elle a également été adaptée en roman et fait l'objet d'une adaptation cinématographique.

UNE AVOCATE PRISE À SON PROPRE PIÈGE

Tessa est une brillante avocate pénaliste britannique. Elle maîtrise les procédures, excelle dans les contre-interrogatoires et sait exploiter les contradictions des témoignages. Défendre des hommes accusés de viol fait partie de son métier. Elle croit profondément aux règles du système judiciaire.

Jusqu'au jour où elle est elle-même victime d'une agression sexuelle.

La voici soudain de l'autre côté du tribunal, confrontée aux méthodes qu'elle utilisait auparavant. Son histoire personnelle se heurte aux exigences de la démonstration judiciaire. Sa connaissance du droit ne la protège ni du traumatisme ni des difficultés à faire reconnaître ce qu'elle a vécu.

C'est précisément ce renversement qui donne à la pièce toute sa force. Prima Facie ne condamne pas le principe de la défense. Elle met en lumière la distance qui peut séparer la vérité vécue d'une

victime de la vérité qu'un tribunal est en mesure d'établir.

ANNA BUDDE, SEULE EN SCÈNE MAIS JAMAIS IMMOBILE

À Genève, Anna Budde interprète Tessa dans une mise en scène d'Elidan Arzoni. La production bénéficie notamment du travail de Danielle Milovic aux lumières. Les représentations se poursuivent à la Scène Caecilia jusqu'au 18 octobre.

Tenir seule une scène aussi longtemps constitue déjà un défi. Mais la difficulté supplémentaire réside dans les changements permanents de registre. L'interprète doit incarner successivement l'assurance professionnelle, la séduction, la vulnérabilité, le traumatisme, puis la confrontation avec l'institution judiciaire.

À l'issue de la représentation du 3 octobre, nous avons rencontré Anna Budde. Sans chercher à théoriser son travail, elle préfère revenir à l'essentiel, que son rôle consiste d'abord à servir le texte.

Une simplicité qui mérite d'être relevée. La jeune interprète ne cherche pas à s'approprier le discours de l'autrice ni à se présenter comme une spécialiste des violences sexuelles. Elle restitue, à travers son personnage, une situation humaine et les interrogations qu'elle soulève.

Interrogée sur le message de la pièce, elle souligne que celle-ci met en lumière les failles du système judiciaire dans le traitement des violences sexuelles. Certes, le récit se déroule dans le cadre du droit britannique, mais les questions posées dépassent largement les frontières du Royaume-Uni.

LE CONSENTEMENT, AU CŒUR DU DÉBAT

Notre échange s'est particulièrement attardé sur une question délicate : comment interpréter une relation sexuelle lorsqu'une personne n'est plus en état d'exprimer librement son consentement ?

Pour Anna Budde, l'enjeu ne consiste pas à rechercher uniquement l'absence d'un refus. Il faut au contraire s'interroger sur l'existence d'un accord véritable.

Elle évoque notamment la situation du personnage, à moitié endormi et physiquement diminué. Dans de telles circonstances, insiste-t-elle, il ne saurait être question d'un consentement librement exprimé.

La discussion fait apparaître une distinction fondamentale entre l'intimité supposée de deux personnes et le consentement à un acte précis. Une relation antérieure, une proximité affective ou



une invitation ne constituent pas, en elles-mêmes, un accord permanent. Le propos rejoint l'une des ambitions centrales de Suzie Miller qui est de faire entendre ce qui se produit lorsque les circonstances d'une agression ne correspondent pas aux représentations habituelles du viol.

ELLES DISENT MERCI

Lorsqu'on lui demande quels retours elle reçoit du public, Anna Budde évoque surtout des femmes profondément émues.

Certaines viennent la remercier à la fin de la représentation, parfois les larmes aux yeux. D'autres, notamment des femmes plus âgées, lui témoignent une reconnaissance qui semble dépasser la seule appréciation artistique.

La comédienne accueille ces réactions avec retenue. Elle rappelle volontiers la force du texte qu'elle interprète.

Les hommes, explique-t-elle, se montrent généralement moins disert. Ils la félicitent, sans nécessairement développer leur

réaction. Elle se souvient néanmoins d'un spectateur qui contestait l'interprétation des faits présentés dans la pièce et ne considérerait pas la situation comme un viol. Cette réaction isolée illustre, à sa manière, la nécessité du débat que Prima Facie entend provoquer. Le spectacle ne se contente pas de raconter une histoire. Il confronte chaque spectateur à ses propres représentations.

LA LUMIÈRE COMME PARTENAIRE DE JEU

L'un des aspects remarquables de cette représentation réside dans l'utilisation de l'espace scénique.

Anna Budde ne reste pas figée devant son public. Elle traverse le plateau, change de position, s'avance, recule et déplace constamment les perspectives. Les différentes parties de la salle deviennent autant d'espaces imaginaires que les spectateurs sont invités à reconstruire.

Interrogée sur cette géométrie particulière, elle attribue large-

ment ce travail aux indications du metteur en scène.

Les déplacements correspondent notamment aux changements de lieux, de situations et de rapports entre les personnages. Lorsqu'elle incarne l'avocate procédant à un contre-interrogatoire, sa position sur scène obéit à une organisation précise.

Mais dans un spectacle où une seule interprète occupe le plateau, la lumière prend une importance particulière.

La comédienne souligne ainsi le caractère précieux de ses partenaires techniques. Les éclairages, les transitions et la régie participent pleinement à la construction du récit. Leur précision lui permet d'évoluer d'une situation à une autre, tout en maintenant le rythme d'un monologue particulièrement exigeant.

C'est aussi dans cette relation entre le corps, le texte et la lumière que se révèle le travail collectif dissimulé derrière une prestation solitaire.

LE THÉÂTRE COMME ESPACE DE QUESTIONNEMENT

Prima Facie n'est ni un cours de droit ni un procès intenté à l'ensemble des institutions judiciaires. Sa réussite repose sur une démarche autrement plus intéressante, faire éprouver au public la différence entre la logique d'une procédure et l'expérience intime d'une victime.

L'interprétation d'Anna Budde mérite d'être encouragée pour l'engagement qu'exige une telle entreprise. Porter seule un texte de cette intensité, assumer ses ruptures émotionnelles et maintenir l'attention du public pendant toute une représentation constituent un exercice artistique considérable. Son approche, encore empreinte d'une certaine réserve lorsqu'elle parle de son propre travail, laisse surtout apparaître une interprète attentive au texte et à la dimension collective du théâtre. Au sortir de la salle, une interrogation demeure.

La justice dispose de règles indispensables pour établir les faits et protéger les droits de chacun. Mais ces règles permettent-elles toujours de comprendre ce que vivent les victimes ?

Prima Facie ne prétend pas apporter une réponse définitive. Elle oblige simplement à ne plus esquiver la question.

Et lorsque des spectatrices viennent remercier la comédienne les larmes aux yeux, le théâtre semble avoir déjà accompli une partie de sa mission.

S. M.

POLÉMIQUE, DROIT À L'IMAGE ET DÉRIVES MÉDIATIQUES

Le Point, Kamel Daoud et le visage confisqué d'une Algérienne

Il fallait donc le visage d'une jeune Algérienne pour donner une apparence humaine aux fantasmes littéraires de Kamel Daoud. Et puisqu'elle n'avait rien demandé, pourquoi s'embarrasser de son consentement ?

L'hebdomadaire français Le Point s'est retrouvé au cœur d'une polémique après avoir utilisé la photographie de l'artiste Hana Mansour pour illustrer une chronique de l'écrivain intitulée «Monologue imaginaire d'une Franco-Algérienne».

Une fiction, paraît-il. Mais une fiction à laquelle on a donné le visage d'une femme bien réelle, sans qu'elle ait, selon ses déclarations, jamais autorisé cette utilisation.

Hana Mansour n'a pas accepté de servir de figurante involontaire à cette mise en scène. Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, elle a publiquement dénoncé ce qu'elle considère comme une appropriation de son image et réclamé justice.

Son indignation est parfaitement compréhensible. Pourquoi devrait-elle supporter les conséquences d'un discours qu'elle n'a ni prononcé ni approuvé ? Pourquoi son visage devrait-il devenir le support publicitaire d'une chronique sur les contradictions supposées des femmes franco-algériennes ?

DEUX QUESTIONS S'IMPOSENT.

Jusqu'où un média peut-il aller lorsqu'il utilise l'image d'une personne identifiable pour illustrer un discours auquel elle n'a jamais consenti ?

Et jusqu'où un média accusé de racisme peut-il aller pour salir l'Algérie et ses enfants, au point de s'approprier le visage d'une jeune artiste et de l'associer, malgré elle, à un récit qui n'est pas le sien ?

Car derrière cette affaire se dessine une mécanique éditoriale particulièrement inquiétante. L'Algérie devient un objet permanent de controverse, ses contradictions, une marchandise journalistique et ses ressortissants des personnages disponibles pour alimenter des récits construits

ailleurs.

Que Kamel Daoud critique l'Algérie relève de sa liberté. Qu'il invente une Franco-Algérienne pour développer ses convictions relève de sa mission d'écrivain manipulé. Mais qu'un magazine associe à cette fiction le visage d'une artiste identifiable, sans avoir obtenu son accord, selon l'intéressée, soulève une toute autre question.

L'écrivain peut inventer ses personnages. Un journal ne peut pas pour autant disposer librement de l'identité des personnes réelles.

Et lorsque cette confusion intervient dans un débat aussi sensible que les relations franco-algériennes, elle cesse d'être une simple maladresse iconographique. Elle devient un choix éditorial dont il faut interroger les motivations et les conséquences.

Le Point doit donc des explications. Non seulement à Hana Mansour, mais également à ses lecteurs.

Comment cette photographie a-t-elle été sélectionnée ? Qui en a autorisé la publication ? Pourquoi cette jeune artiste précisément ? Et quelle représentation de la femme algérienne le magazine cherchait-il à construire en associant son visage au texte de Kamel Daoud ?

Ces questions sont d'autant plus légitimes que l'image d'une personne ne saurait être traitée comme une ressource gratuite au service d'une démonstration idéologique.

Le droit à l'image connaît des exceptions, notamment au nom de l'information. Mais il ne constitue certainement pas un permis général de transformer n'importe quel citoyen en illustration d'un discours politique ou littéraire.

L'ALGÉRIE, UN FONDS DE COMMERCE

Le plus troublant dans cette affaire n'est peut-être pas la photographie elle-même. C'est ce qu'elle révèle d'une certaine manière de raconter l'Algérie.

À force de présenter notre



pays sous l'angle permanent de ses supposées fractures, de ses interdits, de ses contradictions et de ses supposés archaïsmes, certains discours médiatiques français semblent avoir transformé l'Algérie en un interminable procès. L'Algérie serait-elle devenue ce territoire médiatique où tout est permis, où chaque contradiction mérite une chronique, où chaque femme peut être convoquée symboliquement pour confirmer un récit déjà écrit ?

Il ne s'agit pas d'interdire la critique. Il s'agit de dénoncer la facilité avec laquelle certains éditorialistes français paraissent transformer un pays et ses habitants en arguments commerciaux et idéologiques.

Le racisme ne se réduit pas aux insultes grossières. Il peut également se manifester dans les représentations systématiquement dévalorisantes, les générali-

sations culturelles et les procédés qui privent les personnes concernées de leur propre parole. Encore faut-il établir, dans chaque cas, les faits qui permettent de retenir une telle qualification.

L'affaire Hana Mansour impose précisément cet examen. Elle ne suffit pas, à elle seule, à démontrer une intention raciste du magazine. Mais elle autorise à questionner sévèrement les pratiques éditoriales qui rendent possible une telle association.

Selon plusieurs médias algériens, Le Point aurait finalement retiré la photographie contestée après la protestation de l'artiste.

Tant mieux. Mais le retrait d'une image ne constitue ni une explication ni une réparation automatique.

Effacer une photographie est facile. Expliquer pourquoi elle a été publiée l'est manifestement moins.

Le magazine doit notamment préciser si les droits nécessaires avaient été vérifiés et si la personne représentée avait été informée de l'utilisation envisagée. À défaut, il lui appartient d'assumer publiquement les conséquences de ses choix.

Quant à Kamel Daoud, rien ne permet, à ce stade, d'affirmer qu'il aurait personnellement choisi cette photographie ou participé à sa publication. La responsabilité de cette décision doit être recherchée auprès de ceux qui l'ont effectivement prise.

Il reste une dernière question, peut-être la plus embarrassante.

Le Point aurait-il pris les mêmes libertés avec la photographie d'une artiste française, utilisée sans son accord pour illustrer une chronique particulièrement dévalorisante sur la France ?

La question mérite une réponse, et non un sermon sur la liberté de la presse. Cette liberté est fondamentale. Elle protège le droit de critiquer l'Algérie, ses dirigeants et ses institutions. Elle protège tout autant le droit de Hana Mansour à dénoncer publiquement ce qu'elle estime être une atteinte à ses droits.

Mais elle ne devrait jamais servir de paravent à la désinvolture éditoriale ni dispenser un journal de rendre des comptes.

Hana Mansour a refusé qu'on parle à sa place. Son geste rappelle qu'une femme algérienne n'est ni un accessoire littéraire, ni un produit d'illustration, ni une identité disponible pour les besoins d'une polémique.

Et si certains ont tant besoin de visages algériens pour habiller leurs réquisitoires contre l'Algérie, qu'ils commencent au moins par demander la permission à ceux qui les portent.

La liberté d'expression n'est pas un droit de propriété sur le visage des autres.

S. M.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Neuf morts et 237 blessés en 24 heures

Neuf personnes sont décédées et 237 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans les wilayas de Tlemcen et de Sétif, avec 2 morts et un blessé chacune, précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêt et de récolte, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 25 incendies à travers plusieurs wilayas du pays, selon la même source. Concernant les dernières précipitations ayant touché les wilayas de Tamanrasset, Illizi, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Sétif, Mila, Oum El Bouaghi, Constantine, Souk Ahras, Sétif et Guelma, les secours de la Protection civile ont repêché le corps sans vie d'un jeune homme (28 ans) emporté par les eaux de Oued Bousellam dans la Commune de Belaa (Sétif).

SELON LE HCR

5,8 millions d'enfants réfugiés non scolarisés

L'ONU a appelé la communauté internationale à investir dans l'éducation dans les pays accueillant des réfugiés, en 2025, environ 5,8 millions d'enfants ayant fui leur patrie n'étaient pas scolarisés, a rapporté le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Selon le rapport annuel du HCR, «l'année dernière, 5,8 millions d'enfants réfugiés en âge d'être scolarisés étaient exclus du système éducatif, soit 44% de leur nombre total,

qui s'élève à 13,1 millions». Comme l'a déclaré le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Barham Salih, «dans un contexte de grave pénurie de fonds pour les besoins humanitaires et les programmes de développement, la réduction des dépenses consacrées à l'éducation risque d'anéantir les résultats de décennies d'efforts conjoints et de priver toute une génération de jeunes de perspectives». Le HCR a rappelé, à cet

égard, que «le passage au niveau de l'enseignement secondaire reste l'un des principaux problèmes». Si en 2025 l'enseignement primaire couvrirait 65% des enfants réfugiés, l'enseignement secondaire n'en couvrirait que 32%.

Le HCR a appelé la communauté internationale à «garantir le financement de l'éducation et à investir dans les systèmes nationaux des pays accueillant des réfugiés».